

REVUE SUISSE

La revue des Suisses de l'étranger
Décembre 2014



**Survivre dans le milieu du cirque:
lumière sur les artistes et les dynasties en Suisse**

**La barrière de Rösti, c'était avant: désormais,
un conflit linguistique divise les Suisses**

**Dans les starting-blocks pour l'année électorale 2015:
l'UDC donne le ton**

Posséder un compte bancaire – est-ce un droit ?

Les Suisses de l'étranger doivent-ils pouvoir maintenir des relations bancaires dans leur pays d'origine ? Les droits et les devoirs des citoyens suisses peuvent-ils être les mêmes où qu'ils habitent dans le monde ? > Qu'en pensez-vous ?

> Exprimez votre opinion sur :



SwissCommunity.org
relie les Suisses du monde entier

- > **Participez aux discussions de SwissCommunity.org**
- > **Inscrivez-vous gratuitement et connectez-vous avec le monde entier**

SwissCommunity.org est un réseau de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE)

SwissCommunity-Partner:

SWI swissinfo.ch

.....
SWISSCARE
Expatriate Health Insurance

Schweiz Tourismus. 

Le peuple peut-il aussi se tromper?

- 5 **Courrier des lecteurs**
- 5 **Lu pour vous**
«Die Befragung der Zeit»
- 6 **Images**
150 ans de sports d'hiver
- 8 **En profondeur**
Connaissances linguistiques: quel rôle jouent-elles pour la cohésion nationale?
- 12 **Politique**
Une année électorale où l'Europe sera au cœur des débats
- 17 **Série littéraire**
Jean-Jacques Rousseau
- 18 **Société**
Lorsqu'on souhaite mourir
- 20 **Sport**
Plaisir et courses effrénées en luge
- 22 **Culture**
Cirque: un dur labeur sous les paillettes
- 24 **Informations de l'OSE**
- 27 **news.admin.ch**
- 27 **Impressum**
- 30 **Trouvailles et Écho**



Depuis le oui du peuple suisse à l'initiative contre l'immigration de masse, en février, notre gouvernement, le parlement, les partis politiques et de nombreux spécialistes adoptent un comportement susceptible de donner le vertige. La question autour de laquelle tout s'articule est de savoir comment mettre en œuvre l'initiative contre l'immigration de masse sans nuire à l'économie et à la réputation de la Suisse. Les vain-

queurs de la votation du 9 février y répondent ainsi: seule est envisageable une mise en œuvre «conséquente». Ils prétendent que l'UE cédera bien au diktat de la Suisse si cette dernière procède avec suffisamment d'astuce. L'initiative doit être mise en œuvre «intelligente», affirment d'autres, notamment au centre de l'échiquier politique. Toutefois, personne n'explique ce qu'«intelligente» signifie concrètement. En fait, on s'en remet visiblement à une certaine forme d'espoir. Sans oublier, au final, le groupe qui se dit convaincu que l'initiative de l'UDC ne peut être mise en œuvre sans rendre caducs les contrats bilatéraux avec l'UE. Un cas dans lequel deux choses sont claires: la situation deviendrait extrêmement désagréable pour la Suisse et la décision appartiendrait au peuple.

Dans son analyse de la démocratie américaine de 1835, le philosophe politique français Alexis de Tocqueville met en garde contre la «tyrannie de la majorité». En Suisse, le système politique et de votations évoque de plus en plus souvent une tyrannie de la minorité. Car une majorité de voix aux urnes – si l'on considère le taux de participation aux scrutins – ne correspond de loin pas à la majorité du peuple. Un sondage effectué en septembre par l'institut bernois de recherche gfs a révélé que 58% des Suissesses et Suisses privilégieraient les contrats bilatéraux par rapport à l'initiative contre l'immigration de masse. Un résultat qui laisse supposer qu'avant la votation, une majorité n'avait pas vraiment saisi les conséquences de cette décision. On peut également en déduire que dans une campagne de votation, un parti disposant de moyens financiers importants et d'un appareil fonctionnant à la perfection peut instrumentaliser la démocratie.

Il n'en reste pas moins certain qu'un autre scénario électoral calqué sur le même modèle attend la Suisse. «Le droit suisse prime le droit étranger», tel est l'intitulé de l'initiative populaire échafaudée par les délégués de l'UDC le 25 octobre. Elle a pour objectifs de donner priorité au droit national par rapport au droit international et de démanteler la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Le positionnement de la Suisse en Europe et au sein de la communauté internationale en devient un sujet essentiel de l'année électorale 2015. Telles sont les questions qui se posent: la Suisse est-elle un cas particulier? Mérite-t-elle, au vu de son unicité, un traitement particulier? Ou encore: les décisions populaires sont-elles toujours judicieuses? Le peuple ne peut-il jamais se tromper?

Vous trouverez à partir de la page 12 un aperçu étayé de l'année électorale, de ses thèmes principaux et des positions des partis

BARBARA ENGEL



Le clown italien David Larible a rencontré un vif succès lors de la tournée 2014 du cirque Knie.
Photo: Nicole Boekhaus



Unterseen-Interlaken: «Rychearte»
Stylish development with mountain views.
2,5-5,5 rooms. Residency not required.
+41 33 221 49 80 - info@ogi.ch



Dans plus de trente pays, Terre des hommes construit un avenir meilleur pour les enfants démunis. 85% des dons sont affectés directement à nos programmes.

Votre testament en faveur de l'enfance contribue à l'engagement de Terre des hommes. Commandez notre documentation gratuite sur les successions.

Siège | Av. de Montchoisi 15, CH-1006 Lausanne
Vincent Maunoury, 058 611 07 86, vmu@tdh.ch
www.tdh.ch/donate/legacy, CCP: 10-11504-8



Assurance maladie et accident internationale

- Selon modèle suisse
- Assurance privée à vie
- Libre choix du médecin et de l'hôpital dans le monde entier

En plus:

- Assurance perte de gain internationale
- Caisse de pension internationale

Solutions individuelles pour:

- Suisses de l'étranger
- Expatriés de toute nationalité
- Délégués / Local hire



Contactez nous!

Tel: +41 (0)43 399 89 89

www.asn.ch

ASN, Advisory Services Network AG
Bederstrasse 51
CH-8027 Zürich
info@asn.ch



Chaîne du Bonheur

CARTE DE VISITE DE LA SUISSE HUMANITAIRE

La Chaîne du Bonheur vient en aide aux personnes confrontées à des situations d'urgence en Suisse et à l'étranger. Suite à des catastrophes, elle lance des appels de fonds auprès de la population de Suisse via les médias en vue de financer et de suivre des projets d'aide ciblés mis en œuvre par 25 organisations d'entraide partenaires suisses.

Depuis son origine en 1946 la Chaîne du Bonheur a récolté plus de 1.5 milliards de francs suisses. Elle est par excellence l'expression de la solidarité suisse. Dans aucun autre pays les récoltes de fonds en faveur des victimes des catastrophes connaissent un tel succès.

Comment fonctionne la Chaîne du Bonheur :

- Elle soutient des projets humanitaires en Suisse ou à l'étranger.
- En collaboration avec l'Organisation des Suisses de l'étranger et sa fondation « Schnyder von Wartensee », la Chaîne du Bonheur peut aussi aider les Suisses de l'étranger victimes de catastrophes naturelles en cas de rigueur.
- Avec l'argent collecté, la Chaîne du Bonheur finance des projets d'aide d'urgence, à la reconstruction et au redémarrage économique.

Vous pouvez aussi contribuer à l'élan de générosité et au rayonnement de la tradition humanitaire suisses.

Informations sur www.bonheur.ch ou www.swiss-solidarity.org.



L'OSE est partenaire de la Chaîne du Bonheur



Neue Helvetische Bank

Les Suisses et Suissesses de l'étranger sont les bienvenus chez nous!

Pour de plus amples informations, rendez-vous sur notre site Internet: www.neuehelvetischebank.ch/swiss_abroad

La Neue Helvetische Bank est le partenaire fiable des investisseurs privés et des entreprises pour les questions financières. En tant que petite banque universelle indépendante, nous nous employons à traiter de la même manière tous les clients de notre segment cible, quel que soit leur lieu de domicile, dans le respect des dispositions légales. Nous nous tenons à votre disposition pour un entretien sans engagement.

Neue Helvetische Bank AG, Seefeldstrasse 215, 8008 Zurich, Suisse. Tél. +41 44 204 56 00, info@neuehelvetischebank.ch.

Justice fiscale?

Quand j'ai vu que Schumacher payait moins d'impôts que moi, je suis parti. Je ne vois pas pourquoi je devais me farcir 60 heures de travail par semaine, parfois davantage, plus l'armée (oui l'armée) et pouvoir commencer à gagner ma vie au mois d'août (les sept premiers partaient aux impôts) pour que des riches en profitent quasi gratuitement. Maintenant, je paie mes impôts en Californie avec le soleil en prime.

FABIEN HUG, ÉTATS-UNIS

Stagiaires dans l'horlogerie

Je suis absolument ravi de voir un article sur l'horlogerie en Suisse. Moi-même, anciennement employé chez Piaget dans les années 70 et maintenant établi à Lincoln, au Nebraska où je suis devenu le SAV (Service Après Vente) officiel pour Maurice Lacroix, Louis Erard, Louis Chevrolet, Revue Thommen, Grovana, Charmex, Pilo Genève, David Van Heim et Ernest Borel. Nous avons également développé un programme de stage pour horlogers suisses ayant terminé leur 3^e ou 4^e année d'apprentissage dans la branche. Nous avons six stagiaires à l'heure actuelle. C'est une opportunité exceptionnelle pour eux de sortir de la Suisse et pratiquer leur métier, d'étudier de nouveaux calibres, d'apprendre l'anglais ainsi que le roulement complet d'un SAV.

SAMUEL GRANDJEAN, VIA E-MAIL

C'est en Suisse que j'ai le plus appris

Je vous remercie pour cette histoire détaillée de l'un des fleurons de l'industrie suisse, qui m'impressionne par sa ténacité et sa longévité. Cela ne me surprend néanmoins pas. J'ai moi-même eu le privilège de travailler en Suisse (dans le secteur de la construction mécanique lourde) et je peux dire sans hésiter que c'est dans ce pays que j'ai le plus appris sur le plan professionnel. Bravo!

EDWARD WECHNER, VIA E-MAIL

Pays de marins

Dans votre article sur le pays de marins qu'est la Suisse, vous auriez peut-être pu faire allusion au fait que la Suisse possède (possédait?) aussi une marine marchande de haute mer: créée pour assurer le ravitaillement de la Suisse pendant la guerre 1939-45, utilisant le port de Gênes et basée à Bâle, elle assura parfaitement sa mission et subsista après 1945. En 1974, j'ai encore photographié le cargo de « Zinal » (?) dans le port de Lagos, comme en témoigne une photo sur mon site de photos anciennes. J'y ai même été invité avec le consul de Suisse à y dîner un soir. Je crois savoir que cette flotte de commerce existait toujours il y a au moins 10 ans.

LUC SAUGY, BEZIERS, FRANCE

Mesquinerie et hypocrisie



VERENA STEFAN:
«Die Befragung der Zeit». Éditions Nagel und Kimche, Munich 2014. 224 pages. CHF 27.90.-, env. EUR 23.-

L'auteure n'a pas ménagé ses efforts: dans les archives de la ville de Berne, elle a passé au crible un dossier de 800 pages sur les procédures d'avortement d'un médecin de village. Ce médecin, c'était son grand-père. L'auteure s'appelle Verena Stefan. Elle vit aujourd'hui au Canada. En 1975, elle avait publié «Mues», un livre culte du mouvement féministe. Mais il serait erroné d'en déduire maintenant que son dernier roman documentaire, «Die Befragung der Zeit», n'est que l'épopée d'un médecin au service de l'autodétermination sexuelle de la femme. Julius Brunner – le personnage principal – n'est ni idéaliste, ni coupable d'idéologie; mais il n'est pas non plus juste un type qui exploite la détresse des femmes pour s'enrichir. Dans les années 40, il sert la

cause plutôt à contrecœur, parce qu'il «cède trop facilement» lorsque les femmes le «supplient» de les aider.

L'ouvrage mêle documentation et fiction tout au long de passionnantes intrigues. Il met en lumière une période de l'histoire de la justice helvétique où les tribunaux traitaient encore l'interruption de grossesse avec une dureté inquisitrice; ce n'est en effet qu'en 2002 que la Suisse a légalisé l'avortement. Verena Stefan montre également à quel point les interrogatoires étaient humiliants en citant des extraits détaillés des dossiers judiciaires. L'aspect documentaire se mêle ainsi à l'histoire d'une famille, en grande partie fictive mais certainement pas idyllique, comme en témoigne en particulier la relation entre Julius Brunner et son épouse Lina, qui reste tendue leur vie durant.

Julius s'entend d'ailleurs d'autant mieux avec sa petite-fille Rosa. La manière dont l'enfant de quatre ans essaie de comprendre l'incompréhensible pour elle, c'est-à-dire ce qui arrive à son grand-père chéri, est particulièrement touchante. Car la situation se complique lorsque le médecin déjà âgé est arrêté par la police et interné en asile psychiatrique pour déterminer s'il est responsable de ses actes. C'est une jeune serveuse qui a déclenché la machine judiciaire. Dans son désespoir, elle a fait appel aux services du médecin, mais n'a pas pu garder le secret après l'intervention.

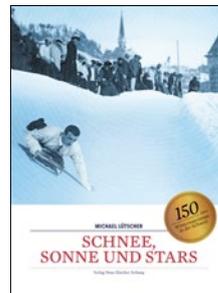
Verena Stefan signe ici un livre complexe, qui fait d'elle davantage une chroniqueuse empathique que l'avocate du féminisme. L'image d'une société empreinte de mesquinerie et d'hypocrisie en est encore plus impressionnante. Pour citer le docteur Brunner: «L'avortement reste le mode de contraception le plus sûr. Ces Messieurs de l'Autorité le savent pertinemment, eux qui n'hésitent pas à y recourir plus souvent qu'à leur tour pour leurs épouses et leurs maîtresses.»

JÜRIG MÜLLER

Neige, soleil et stars

Il y a 150 ans, la Suisse accueillait ses premiers touristes de sports d'hiver. Ils venaient d'Angleterre et passaient leurs vacances à Saint-Moritz. À l'occasion de cet anniversaire, le journaliste Michael Lüscher a concocté un ouvrage agrémenté d'articles aussi informatifs que divertissants et richement illustré.

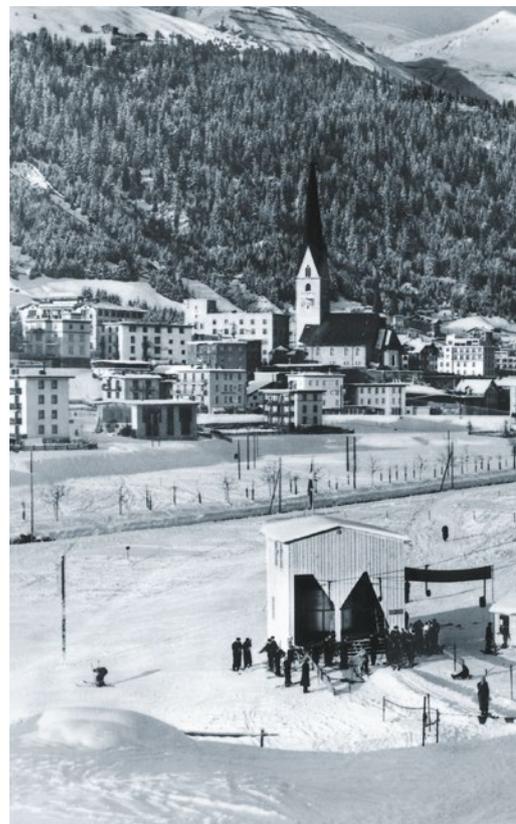
MICHAEL LÜSCHER: «SCHNEE, SONNE UND STARS»;
ÉDITIONS NZZ LIBRO, ZÜRICH, 2014; 272 PAGES; CHF 88.- EUR 88.-.
ÉGALEMENT DISPONIBLE EN ANGLAIS



Descente en



La première télécabine de Suisse à Crans-Montana en 1950



Le télési de Bolgen à Davos fut le premier télési à archet;



Le shah d'Iran en famille à Saint-Moritz en 1975



Gunter Sachs avec sa future épouse Mirja et Gita Wranding, en 1969



Luge hors piste à Crans-Montana



Jeux sur glace (gymkhanas) à Grindelwald



photo de l'hiver 1934/35



La course de traîneaux Village Run à Grindelwald



James Bond jouant au curling, 1968



La photographe Elizabeth Main et l'architecte Frederick Bligh à Saint-Moritz

«Le français précoce» divise le pays

La Suisse fait face aujourd'hui à des luttes intestines de nature linguistique: des cantons alémaniques refusent désormais d'enseigner le français dans leurs écoles primaires. Les Romands voient la cohésion de la nation en danger.

MARC LETTAU

Dans le bus de la Société de transport de Bienne, une dame parle en allemand à sa voisine. Celle-ci lui répond avec éloquence en français. Les deux interlocutrices se comprennent parfaitement. Elles mènent une discussion animée dans les deux langues, mêlant parfois dans une même phrase mots allemands et français. Rien d'étonnant, nous sommes à Bienne. Ces deux dames, à l'image de 63% de la population locale, sont bilingues ou multilingues.

Quadrilingue, multilingue

Mais Bienne est une exception. A fortiori, le quadrilinguisme officiel de la Suisse ne doit pas laisser penser que les quadrilingues sont légion en Suisse. Les Suisses maîtrisant les quatre langues nationales – allemand, français, italien et romanche – sont rares. Mais il est vrai que les Suisses ont très souvent l'habitude de parler une langue différente sur leur lieu de travail ou de formation et chez eux. Au quotidien, plus de Suisses parlent français qu'il n'y a de Romands et un nombre bien plus important de Suisses parlent le suisse allemand ou l'allemand stan-

dard à l'extérieur de chez eux que la Suisse ne compte de germanophones. Les quatre langues nationales jouent donc un rôle important et favorisent la compréhension mutuelle dans une société de plus en plus mobile. La loi fédérale sur les langues vise en ce sens «à renforcer le quadrilinguisme qui caractérise la Suisse» et «à consolider la cohésion nationale» en portant une attention particulière aux langues nationales. Cela semble une évidence pour la majorité des Suisses: plus il y aura de personnes parlant plus d'une langue nationale, ou tout au moins la comprenant, plus le concept de «Willensnation», c'est-à-dire de nation issue d'une volonté politique commune, fera sens.

Une situation explosive

Mais la situation en Suisse est devenue explosive. La Suisse romande estime que la Suisse alémanique joue avec la paix linguistique de la nation. «La guerre des langues est déclarée», titrait ainsi l'hebdomadaire *L'Hebdo* en mai. Que s'est-il passé? L'origine du litige est ce qu'on appelle le français précoce, autrement dit l'enseignement du français dès la primaire. Alors que

dans tous les cantons romands la première langue étrangère enseignée dans les écoles primaires est l'allemand, un nombre croissant de cantons alémaniques s'appêtent à bannir le français des écoles primaires. Courant 2014, le parlement cantonal de Thurgo-

vie a ainsi décidé de supprimer le français du programme d'enseignement des écoles primaires. Peu de temps après, le parlement cantonal de Schaffhouse lui a emboîté le pas. Puis ce fut au tour du Gouvernement nidwaldien de poser les jalons d'une suppression du français en primaire. Par ailleurs, des initiatives populaires visant le même objectif ont été déposées dans les cantons des Grisons et de Lucerne. Et cela fait déjà plusieurs années que les cantons d'Appenzell Rhodes-Intérieures et d'Argovie ont supprimé le français précoce. La liste risque de s'allonger, d'autres cantons discutant actuellement d'un possible remaniement de l'enseignement des langues. Les arguments les plus souvent évoqués? L'allemand standard est la première langue étrangère que les petits Suisses alémaniques doivent assimiler, non sans difficulté. Dans ce contexte, demander aux enfants d'apprendre deux langues étrangères à la fois semble déraisonnable sur le plan pédagogique.

Français contre anglais

Lorsqu'un canton se dit défavorable à l'enseignement du français dès l'école primaire, il ne le supprime pas pour autant. Mais il le cantonne aux classes secondaires, réduisant de ce fait la durée d'apprentissage. Par conséquent, de plus en plus d'enfants reçoivent un enseignement dans une deuxième langue nationale bien plus tardivement et pour une durée fortement réduite. Au grand dam de la Suisse romande, la dévalorisation du français semble aller de pair avec un regain d'estime pour l'anglais. Ainsi, pas moins de 14 cantons alémaniques en-

LES JEUNES
PARLENT
COURAMMENT
L'ANGLAIS





«c'est le pire signal que l'on pouvait envoyer pour la Suisse». Il ne parle pas d'hostilité de la part des Suisses alémaniques, mais évoque «un manque critique de considération et de respect habituellement témoigné envers les minorités». Mais les deux hommes ne parlent pas de la même chose. Alors qu'Ernst Buschor parle du droit d'accorder une place appropriée dans le programme scolaire à l'enseignement de la langue étrangère la plus importante, José Ribeaud, lui, évoque le devoir d'accorder la place nécessaire aux langues nationales les plus importantes.

Une mise à l'écart humiliante

Les responsables alémaniques des politiques éducatives ne sont pas à court d'arguments. Selon eux, l'enseignement précoce du français serait parfois trop lourd à la fois pour les écoliers et les enseignants. Le cours de langue devrait être évalué à l'aune de ses résultats, la question déterminante étant de savoir si à l'issue de la scolarité obligatoire, les jeunes sont en mesure de se faire comprendre dans une deuxième langue nationale. Car tel est bien l'objectif. L'âge à partir duquel son enseignement doit débiter, ainsi que sa durée, sont des questions secondaires. Mais la Suisse romande semble peu convaincue. Pour elle, l'attitude de la Suisse alémanique s'apparente à une mise à l'écart humiliante. Les responsables politiques romands de tous bords dénoncent cette attitude qui menace de briser un maillon clé de la cohésion nationale. L'ancien

La photo en couverture du magazine «L'Hebdo» de mai montre à quel point le conflit linguistique fait réagir la Suisse romande

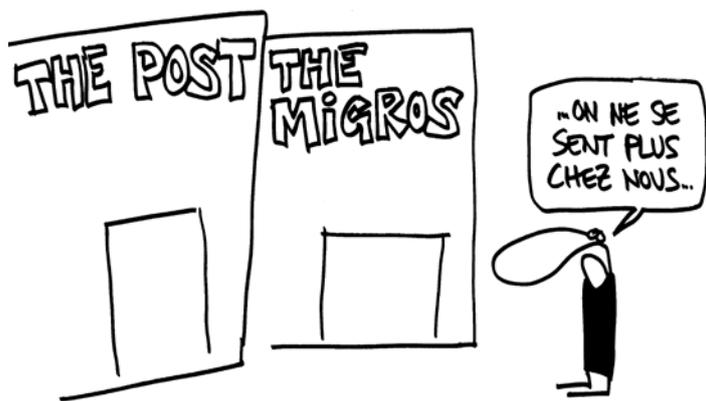
seignent d'ores et déjà l'anglais comme première langue étrangère. Dans ces cantons, les premiers cours de français démarrent généralement deux ans après les premiers cours d'anglais.

Langue étrangère contre langue nationale

Le coup d'envoi avait été donné en 1998 par le canton de Zurich, qui avait alors introduit l'enseignement précoce de l'anglais dans les écoles primaires. L'ancien directeur de l'instruction publique du canton, Ernst Buschor (PDC), avait expliqué qu'il estimait dépassé le principe consistant à favoriser l'enseignement du français

à celui de l'anglais dans les écoles. Il défendait avec ferveur l'anglais précoce, langue de l'informatique et de l'économie qui était selon lui la langue de l'avenir. Sa décision a jeté les bases du conflit linguistique actuel. Et les Romands n'ont pas tardé à réagir à cet «affront». Le journaliste romand José Ribeaud a critiqué avec virulence Ernst Buschor dans son livre «La Suisse plurilingue se déglingue» («Revue Suisse» 1/2014), dans lequel il dresse un état des lieux très documenté du paysage linguistique suisse. Au sujet de l'offensive d'Ernst Buschor concernant l'anglais, José Ribeaud dit encore aujourd'hui que

conseiller fédéral libéral Pascal Couchepin avertit que la Suisse alémanique risque de se marginaliser. «Que serait la Suisse sans les Romands et les Suisses italiens? Une province de l'Allemagne, d'une certaine manière.» D'autres brossent un tableau effrayant, avec de jeunes Suisses alémaniques devant parler uniquement anglais lorsqu'ils se retrouvent avec leurs



compatriotes français. Les langues nationales ne seraient ainsi plus un puissant vecteur d'identité.

Les compétences linguistiques, gage de respect

À la tête de l'Office fédéral de la culture et à ce titre protectrice des langues, Isabelle Chassot, elle-même bilingue, place l'identité au cœur de ses réflexions. La fin de la paix linguistique serait une lourde perte pour la Suisse, a déclaré l'ancienne responsable de l'éducation lors de la polémique de cet été: «Il lui manquerait tout ce qui fait l'identité de ce pays: le respect des minorités, la compréhension de la diversité, la recherche du consensus et l'importance des équilibres.» Si la Suisse décidait d'adopter l'anglais comme langue de communication, il arriverait l'impensable: la langue serait réduite à son aspect utilitaire, alors qu'elle comporte aussi des aspects culturels: «Elle reflète l'environnement de ceux qui la parlent, leur vision du monde, leurs mécanismes de

pensée, leurs traditions.» Les Romands souhaitent pouvoir parler leur propre langue tout en étant compris, explique Isabelle Chassot. Ils souhaitent être traités comme des Suisses à part entière, qui s'expriment en français: «Mais ils n'exigent pas que l'on parle français avec eux. En présence de personnes parlant différentes langues, un consensus très helvétique veut que chacun s'exprime dans sa propre langue.»

Des pressions d'en haut

En Suisse, l'école est l'affaire des cantons. Et les Suisses n'apprécient guère que l'on touche à la structure confédérale de leur pays. À la fin de l'été dernier, le conseiller fédéral fribourgeois Alain Berset (PS) a pourtant dû préciser que l'État avait tout à fait le droit d'intervenir si l'intérêt général du pays était menacé. Le système éducatif est un aspect important du système fédéral de la Suisse, mais sans responsabilité à l'échelle de la Suisse dans son ensemble, le fédéralisme ne fonctionne pas: «Le fédéralisme ne consiste pas simplement à ce que chacun fasse ce qu'il veut dans son domaine, quelles que soient les répercussions pour la Suisse», déclarait Alain Berset dans un entretien au quotidien «Neue Zürcher Zeitung». La commission de l'éducation du Conseil national lui a emboîté le pas en augmentant également la pression. Son président, le conseiller national Matthias Aebischer (Berne, PS), a déclaré début octobre qu'il n'était plus question d'assister à l'abandon du français précoce par les cantons, les uns après les autres. Dans le même temps, la commission a discuté du projet de contraindre par la loi les cantons à enseigner

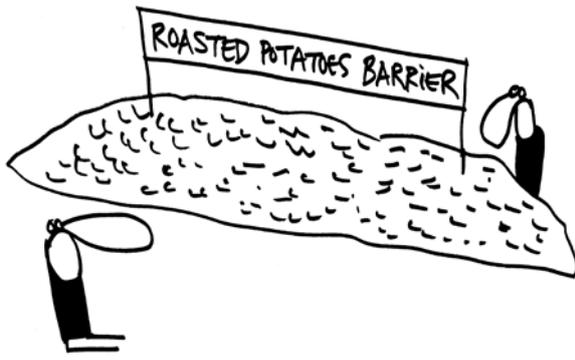
une deuxième langue nationale à l'école primaire. Dans ce dossier, elle a surtout fait pression sur les directeurs cantonaux de l'Instruction publique. Ces derniers se sont rencontrés fin octobre à Bâle, où ils ont été obligés de réagir face à la charge émotionnelle qui entourait la polémique. Et ils ont rendu leur verdict: il n'est pas question de porter atteinte au principe de l'enseignement de deux langues à l'école primaire. Mais les cantons doivent pouvoir continuer à décider quelle langue enseigner en priorité, entre l'anglais et le français.

Mais il y a un hic: ce verdict n'a aucune valeur contraignante. Les directeurs cantonaux de l'Instruction publique ne peuvent en effet pas dicter leurs choix aux cantons. Ils peuvent simplement leur soumettre des recommandations. Quant à savoir si les inquiétudes d'Alain Berset vont être entendues, si les exigences d'Isabelle Chassot vont être satisfaites et si la proposition de la commission de Matthias Aebischer va être écartée, la question reste ouverte. Suite à la rencontre des directeurs cantonaux, Alain Berset a donc accru davantage la pression. Il a déclaré que l'État n'hésiterait pas à intervenir si, au cours des prochains mois, un canton décidait de supprimer définitivement le français du programme de l'enseignement primaire.

Les responsables politiques de l'éducation, tous partis confondus, espèrent qu'en dépit des difficultés, l'État n'interviendra pas. Car si le



VIVE L'ANGLAIS!...



cadre légal se durcit, un référendum pourrait être organisé en Suisse alémanique. Le cas échéant, les Suisses devraient se prononcer sur la paix des langues en Suisse; et lorsque les questions linguistiques d'un pays sont soumises au verdict des urnes, c'est rarement source d'apaisement. Compte tenu des risques potentiels, personne aujourd'hui ne souhaite de votation nationale. Le conseiller national fribourgeois François Steiert (PS), bilingue et partisan de l'enseignement d'une deuxième langue nationale à l'école primaire, estime qu'une votation populaire sur la question des langues «cimenterait la division de la Suisse en régions linguistiques, remettrait en question la cohésion nationale et déclencherait des remous d'une ampleur considérable».

L'offensive du «Schwyzerdütsch»

Changeons de décor. En Argovie, les écoles enfantines gèrent actuellement un autre conflit linguistique. Depuis le début de l'année scolaire, seul le dialecte y est parlé. La demande qui consistait à initier les enfants à l'alle-

mand standard dès l'école enfantine a été abandonnée. L'«allemand standard» – nom que donnent les Suisses au «bon» allemand ou à l'allemand écrit – ne peut plus être la langue d'enseignement depuis que les électeurs argoviens se sont prononcés en mai en faveur d'une initiative des Démocrates suisses (DS) qui impose l'enseignement en dialecte dans les écoles enfantines, contre la volonté du gouvernement. En 2011 déjà, les électeurs des cantons de Bâle-Ville et de Zurich s'étaient prononcés en faveur d'un renforcement du dialecte dans les écoles enfantines. Et dans le canton de Zoug, l'UDC vient de lancer une initiative visant à imposer le suisse-allemand comme langue d'enseignement dans les écoles enfantines mais aussi dans quelques matières dans les écoles primaires.

Il est difficile de dire pourquoi la Suisse alémanique, en plein conflit linguistique avec la Suisse romande, se lance dans une autre bataille assez curieuse portant sur des dialectes suisses. Certains observateurs pensent qu'il existe une nostalgie du dialecte, difficile à expliquer d'un point de vue rationnel, dans laquelle ils voient plutôt l'expression de la «recherche d'une patrie» dans un monde de plus en plus globalisé. Peut-être, mais dans ce cas, les cantons qui encouragent explicitement le dialecte au détriment de l'allemand ne se facilitent pas la tâche. Qu'est-ce que le dialecte exactement? Les enseignants venus d'Allemagne enseigner en Argovie doivent-ils désormais apprendre le haut-alémanique parlé avec un accent

Les langues Nos 5 et 6, un non sens? Pas du tout

Outre les langues nationales officielles, la Suisse reconnaît deux autres langues: le yéniche (voir également la «Revue Suisse» 2/2014), déclaré «langue nationale sans territoire» et promue en ce sens, et le yiddish, également «langue nationale sans territoire». Cette minorité linguistique est d'ailleurs même en hausse, sans aucun soutien de l'État. Le yiddish ancestral de Suisse, originaire du Surbtal ou d'Endingen, est toutefois présumé disparu. Quelques expressions sont toutefois entrées dans le langage courant et l'on peut parfois entendre, entre autres mots suisses-allemands, des expressions telles que «Stuss», qui signifie «Unsinn» en allemand, ou «non sens» en français. www.bilinguisme.ch

argovien? Par dialecte, doit-on également comprendre le dialecte valaisan local parlé dans une classe de l'école enfantine de Viège, alors que les petits Argoviens le comprennent à peine? Et quid du fait que, pour des raisons historiques, il n'existe pas au sens propre du terme d'«Aargauerdütsch»?

Une partie des Romands s'amuse de la Suisse alémanique. Mais celles-ci commencent à échauffer sérieusement les esprits critiques comme José Ribeaud. Selon lui, les Suisses alémaniques portent doublement atteinte à la paix linguistique. Tout d'abord, ils se moquent du français. Ensuite, en négligeant l'allemand standard, ils froissent les Romands qui apprennent studieusement l'allemand et ne comprennent pas, loin s'en faut, le «Schwyzerdütsch»

Le contrepoint tessinois

Au cœur du conflit, la Suisse peut également s'interroger sur elle-même. Pendant que les Suisses alémaniques et les Romands se disputent pour savoir à partir de quel âge et pendant combien de temps les jeunes doivent étudier une deuxième langue nationale, les Tessinois enseignent à leurs écoliers trois langues nationales durant leur parcours scolaire; l'italien, le français et l'allemand. La langue de Voltaire est initiée aux enfants à partir de neuf ans. Au bout de quatre ans, les élèves apprennent l'allemand, deuxième langue nationale obligatoire. Apprendre trois langues nationales en même temps, «Ce n'est pas la mer à boire». Les Tessinois ne sont pourtant pas plus talentueux que leurs voisins dans l'apprentissage des langues, mais en tant que minorité linguistique, ils n'ont d'autre choix pour se faire entendre que de connaître d'autres langues nationales.



Une année électorale dominée par les grands thèmes de l'UDC

Les relations délicates entre la Suisse et l'Union européenne et l'immigration seront les grands thèmes des prochains mois et marqueront la campagne électorale 2015. Tour d'horizon de la position des partis au moment d'entrer en lice.

JÜRIG MÜLLER

En cette fin d'été 2014, deux présidents de parti ont osé la comparaison avec les nazis. Le premier, Martin Landolt, président du Parti bourgeois-démocratique suisse (PBD), a ainsi demandé: «Jusqu'à quel point une politique doit-elle devenir encore plus brune pour que tous puissent sentir qu'elle empeste?» Cible de son attaque: la politique de l'Union démocratique du centre (UDC), dont le PBD a fait sécession en 2008. Peu après, c'était au tour de président du Parti socialiste (PS), Christian Levrat, de voir «des tendances (fascistoïdes) dans la politique menée par l'UDC ces derniers mois». Les comparaisons de ce genre vont le plus souvent trop loin ou ne sont pas du tout pertinentes, mais là n'est pas la question: cette rhétorique vigoureuse témoigne d'un climat politique déjà chargé, alors que les élections fédérales n'auront lieu que dans un an, le 18 octobre 2015.

Il y a de bonnes raisons à ce que les partis les plus divers sortent l'artillerie lourde contre l'UDC. En effet, les thèmes dominants de la campagne électorale 2015 seront probablement les sujets fétiches de l'UDC: Europe, immigration, politique des étrangers, rejet de tout ce qui n'est «pas de chez nous». Quelle que soit l'évolution des relations entre la Suisse et l'Union européenne (UE) après l'acceptation de l'initiative contre l'immigration de masse de l'UDC le 9 février 2014, le parti sera au centre des débats.

Tous les autres ont un problème

L'UDC entame donc l'année électorale 2015 avec un avantage inestimable: elle n'a pas besoin de trouver des

thèmes de campagne, ils sont à l'ordre du jour depuis longtemps et expriment les préoccupations des gens. Selon le baromètre électoral SRG SSR d'octobre 2014, les questions d'immigration sont celles qui intéressent le plus les électeurs. Et ces derniers pensent que l'UDC a des solutions à ces problèmes. Bien que le parti ait perdu plus de deux points aux élections de 2011, il est fortement monté en régime depuis et a gagné des voix dans 14 élections cantonales sur 19. Saura-t-il rééditer ce succès aux élections fédérales? Cela dépendra essentiellement de l'évolution de la politique européenne et migratoire. Selon le même baromètre électoral, en effet, le respect des contrats bilatéraux avec l'UE serait plus important que la mise en application de l'initiative contre l'immigration de masse. Si les personnes interrogées devaient choisir uniquement entre ces deux options, 58 % privilégieraient les liens contractuels avec l'UE. Or, on sait que la mise en œuvre de l'initiative compromet le traité sur la libre circulation des personnes et, de ce fait, les accords bilatéraux. Reste à savoir si l'attitude de l'UDC envers ces accords la freinera, et dans quelle mesure.

S'il est confortable pour l'UDC, le contexte thématique pose problème aux autres partis, qui vont avoir du mal à imposer d'autres thèmes. A moins d'événements imprévus pendant l'année électorale: en 2011, la catastrophe nucléaire de Fukushima, au printemps d'une année électorale, avait donné un soudain coup de projecteur sur les questions énergétiques. Il est cependant plus probable que tous les partis tenteront de donner leur propre réponse aux thèmes liés à

l'UE et à l'immigration. Cela les amènera automatiquement à jouer sur le terrain de l'UDC, qui se démarque clairement en la matière non seulement de la gauche, mais aussi des autres partis bourgeois. Ces derniers aimeraient en effet garder des relations en règle avec l'UE et sauver la voie bilatérale, un objectif que l'UDC remet aujourd'hui ouvertement en question.

Face à un euroscepticisme grandissant, le PS, plutôt europhile, devrait avoir beaucoup de mal avec les questions d'immigration et de relations avec l'UE. Il se concentre donc sur son thème politique central: la justice sociale. Et selon le baromètre électoral, il pourrait gagner des points sur ce terrain. Avec des initiatives parfois spectaculaires, le PS fait parler de lui, mais ses trois dernières requêtes populaires (sur le 1:12, le salaire minimal et la caisse d'assurance maladie unique) ont échoué. Son engagement contre l'imposition forfaitaire des étrangers fortunés et pour l'introduction d'im-

Une nouvelle formule pour le Conseil fédéral?

Les élections parlementaires concernent indirectement aussi l'élection pour le renouvellement intégral du Conseil fédéral, qui a lieu peu après. Le maintien de la composition actuelle (deux PS, deux PLR, un PDC,

un UDC, un PBD) en 2015 n'est pas garanti, même si aucun conseiller fédéral ne se retire de la course. Il devrait tout de même au moins y avoir un vif débat sur la meilleure manière de représenter la volonté des électeurs dans la plus haute autorité fédérale. L'UDC, qui est la fraction la plus puissante, peut prétendre à un

deuxième siège. Si elle ne recule pas, voire progresse encore aux élections, le parlement ne pourra pas ignorer cette revendication. Dans ce cas, c'est le siège du petit PBD ou l'un des deux sièges du PLR qui en ferait les frais. Mais on sait bien que les élections au Conseil fédéral sont toujours riches en surprises de taille.



pôts de succession s'inscrit dans la ligne du parti: «Pour tous, sans privilèges.» Malgré un léger recul (-0,8 % des voix) aux élections de 2011, le PS a profité des règles de la proportionnelle pour gagner trois sièges au Conseil national. Il lui sera quasiment impossible de défendre ces sièges sans progresser nettement dans les urnes. Cela dit, le bilan des élections cantonales depuis 2011 n'est pas mauvais, puisque le PS a progressé dans 12 cantons sur 19.

Les partis traditionnels faiblissent

Les deux autres partis bourgeois du Conseil fédéral – les libéraux-radicaux (PLR) et le Parti démocrate-chrétien (PDC) –, qui étaient puissants autrefois, ne sont pas au mieux de leur forme aujourd'hui et ont perdu des voix aux élections de 2011. Lors des élections cantonales, le bilan des dernières années est mitigé pour le PLR et vraiment mauvais pour le PDC. Le PLR, parti proche des milieux économiques, subit les conséquences politiques de la crise financière et bancaire. Ses dirigeants ont beau dénoncer les excès des salaires et des primes, et se comporter un peu moins comme les représentants d'intérêts strictement financiers, la mauvaise image qu'a désormais un pan de l'économie déteint sur le parti. Les idées radicales proches du peuple incarnées par le président du parti, Philipp Müller, lui valent cependant de plus en plus de

sympathies. Le parti est jugé très compétent en matière de politique européenne, notamment grâce au travail du radical Didier Burkhalter, président de la Confédération et chef du Département des affaires étrangères.

Quant au PDC, il rencontre des difficultés considérables. Aux élections de 2011, il a reculé de plus de 2 % et a baissé d'autant par la suite dans de nombreux cantons. Bien qu'il tente de maintenir sa position classique au centre de l'échiquier politique, qu'il voudrait indispensable à la culture politique suisse pour faire le lien entre les pôles, il est difficile de savoir clairement quelle est son opinion sur les questions politiques concrètes: tantôt il pactise avec la gauche, tantôt avec la droite. On peut certes y voir une volonté de compromis vertueuse, mais la ligne du PDC s'en trouve brouillée sur de nombreuses questions pour les électeurs. En outre, le parti regroupe un très large éventail de sensibilités avec ses ailes sociales, proches de l'économie ou encore ruraux-conservatrices. Au cours de la législature avant 2011, le PDC a travaillé étroitement avec les Verts libéraux (pvl) et le Parti évangélique suisse (PEV), pour se tourner vers le PBD après les élections. Cela témoigne aussi de sa peut-être trop grande flexibilité ou d'un sens du pouvoir particulièrement affûté.

En effet, le petit parti PBD amène un siège au Conseil fédéral en dot dans

L'année électorale placera les relations entre la Suisse et l'UE au centre des débats

ce mariage de raison, avec la cheffe des Finances Eveline Widmer-Schlumpf.

Un «Nouveau Centre» désuni

Le PBD, qui se veut le nouveau parti du centre depuis sa scission avec l'UDC, n'est cependant pas très solide non plus. Il a connu une baisse spectaculaire aux élections du mois de mars dans l'un de ses bastions les plus importants, le canton de Berne. Ici encore, le diagnostic souligne son manque de profil clair.

On ne peut pas en dire autant du pvl, autre parti du centre relativement jeune, qui est l'un des gagnants des dernières élections fédérales et qui a aussi progressé depuis dans presque toutes les élections cantonales. L'alliance entre libéralisme et écologie contribue à l'attrait de ce parti pour beaucoup d'électeurs. Son credo, combinant politique énergétique et environnementale durable et politique économique et sociale libérale, s'inscrit dans l'air du temps.

En revanche, les Verts «de la première heure», le Parti écologiste suisse, ne se sont jamais vraiment remis de leur défaite électorale de 2011, et leurs thèmes de prédilection sont repoussés au second plan par les questions de politique européenne et migratoire qui occupent tout le devant de la scène.



Le président de la Confédération et le monde des jeunes

Le contact avec la jeunesse est pour Didier Burkhalter, président de la Confédération suisse, l'une des priorités de son année de mandat. C'est donc accompagné d'un jeune qu'il s'est rendu à l'Assemblée générale des Nations Unies. Récit d'une aventure.

DAMIAN VOGT

Le «Forum de haut niveau» de la 69^e Assemblée générale des Nations Unies s'est tenu à New York du 22 au 26 septembre. Pour moi, l'un de ses moments forts a été le débat général, avec les discours des chefs d'État et de gouvernement et d'autres haut-représentants des États. La présidente brésilienne Dilma Rousseff (réélue depuis) a naturellement évoqué les élections imminentes et la démocratie dans son pays, tandis que le président finlandais Sauli Niinistö s'est concentré dans son discours sur les conflits en Ukraine, Syrie et Irak.

Le président de la Confédération suisse, Didier Burkhalter, avait inti-

tulé son intervention «Les nations réellement unies inspirées par les jeunes et pour les jeunes». Pour commencer, il a cité un jeune Suisse qui, interrogé par lui-même sur le monde dont il rêverait, avait répondu: «Un monde dans lequel les hommes savent résoudre leurs problèmes dans la paix, sans violence; un monde de liberté et de respect mutuel; un monde où tous les jeunes ont la perspective d'un travail, qui permet d'avoir une vie heureuse.»

Cela nous fait plaisir, à nous les jeunes, de sentir que le président de la Confédération s'intéresse à nous et nous estime. Dans son discours aux autres représentants des États, il

a déclaré: «Les jeunes sont en droit d'attendre de nous tous, les représentants des Nations, que nous soyons réellement unis à nous engager de toutes nos forces pour remettre demain, dans leurs mains, une humanité qui rime pleinement avec sécurité, liberté et prospérité.» Le président de la Confédération a aussi déclaré que la jeunesse, avec ses nombreuses capacités, était pour lui une source d'inspiration. Cependant, il a aussi clairement souligné qu'il attendait de ces mêmes jeunes qu'ils soient conscients de leurs responsabilités et s'impliquent pour un monde qui sera tel qu'ils le souhaitent.

Didier Burkhalter, président de la Confédération, et Damian Vogt sous le regard de Peter Maurer, ambassadeur à l'ONU, à New York

Résoudre les problèmes ensemble

Pour finir, j'ai pu expliquer ma vision des choses aux côtés du président de la Confédération, pendant la conférence de presse. Il me paraissait important de dire ma conviction que le développement durable n'est possible que si la société dans toute sa diversité est impliquée dans les processus décisionnels. Les jeunes aussi, évidemment. Nous sommes souvent confrontés à des problèmes de nature transversale, ce qui signifie qu'un groupe isolé a peu de chance de parvenir seul à un développement durable. Seul le dialogue entre groupes d'âge et entre groupes d'intérêts donne des résultats concrets.

En tant qu'ancien président du comité d'organisation de la Session fédérale des jeunes, je sais une chose: impliquer la jeunesse dans la politique nationale est une gageure. Et dans ma fonction de représentant de Youth Rep, j'ai vu que ce défi est plus grand encore quand on passe au plan international. C'est pourquoi je suis très fier que la Suisse désigne chaque année trois délégués de la jeunesse aux Nations Unies. Ainsi, nous avons aussi, nous les jeunes, notre mot à dire à l'ONU. Pendant cette semaine à New York, j'ai eu à cœur de faire entendre et respecter cette voix.

Regarder vers le passé et l'avenir

Au cours d'une séance spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies, pendant la semaine du Forum de haut niveau, le président de la Confédération suisse n'a pas été le seul à penser à la jeunesse. Les regards se sont por-

Qu'est-ce que Youth Rep?

Le projet Youth Rep (Youth Representatives) est mené par le Conseil suisse des activités de jeunesse (CSAJ) et le Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE). Dans le cadre de Youth Rep, les jeunes délégué(e)s peuvent participer à différentes conférences internationales avec la délégation officielle de la Suisse. Chaque automne, un(e) représentant(e) de l'équipe se rend à New York pour l'Assemblée générale des Nations Unies. L'engagement au sein de Youth Rep est bénévole et dure deux ans. Pendant un an, ses membres représentent la jeunesse suisse et, l'année d'après, ils s'occupent d'encadrer la relève.

Damian Vogt est né en 1991 à Vaduz (Principauté de Liechtenstein) et a grandi à Hinwil. Il a étudié les relations internationales à Genève et a été pendant plusieurs années membre et président du comité d'organisation de la Session fédérale des jeunes. Dès janvier 2015, il travaillera à la représentation diplomatique de la Principauté de Liechtenstein à New York.

www.youthrep.ch

Campagne Free & Equal

La semaine du Forum de haut niveau a également accueilli la toute première réunion publique sur les droits des LGBT (lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres), après la toute première rencontre ministérielle à huis clos sur le sujet qui s'est tenue en 2013. Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, s'est adressé aux ministres présents et au public dans une allocution vidéo. Il a condamné la stigmatisation, la discrimination et la violence dont certaines personnes sont victimes du fait de leur orientation ou de leur identité sexuelle. Pour lui, la lutte pour les droits humains et contre la discrimination est au cœur de la mission de l'ONU.

La campagne Free&Equal de l'ONU veut ouvrir le cœur et l'esprit des gens. Il ne faut pas se détourner de la défense des droits humains simplement parce que les gouvernements ne sont pas du même avis en la matière.

John Kerry, le secrétaire d'État américain, s'est joint à Ban Ki-moon pour insister sur l'importance de cette campagne: Free&Equal aide à surmonter les obstacles sur la route menant à une société plus juste et plus tolérante. Des gens sont encore méprisés, agressés, voire assassinés à cause de ce qu'ils sont et de ceux qu'ils aiment. John Kerry s'est félicité que cette rencontre soit publique et suscite un vif intérêt, car l'engagement pour un monde sans discriminations et pour les droits humains commence certes dans la salle de l'Assemblée générale, mais aussi dans le cœur et l'esprit des gens.

tés vers l'avenir mais aussi vers le passé, et plus précisément en 1994, année où la Conférence internationale sur la population et le développement du Caire a débouché sur l'élaboration d'un programme d'action. Le mot «jeunesse» apparaît une bonne cinquantaine de fois dans ce programme, et les représentants des États y insistent souvent sur l'importance de la jeune génération. On y lit par exemple qu'investir dans la jeunesse n'est pas un choix, mais un devoir. Restait toutefois à savoir quelles formes d'investissement étaient judicieuses. Les représentants des États voyaient un potentiel d'amélioration en particulier dans le domaine de la santé, notamment sexuelle et reproductive, de l'éducation et des droits, considérant qu'une jeunesse bien éduquée et en bonne santé a aussi un effet positif sur l'économie.

Rencontres des parlementaires

La veille de la session spéciale, les parlementaires des différents pays ont rencontré les représentant(e)s de la société civile. Le plus important rendez-vous a été la conférence parlementaire internationale pour la mise en œuvre du programme d'action du Caire, qui a eu lieu cette année en mars. Comme aucun représentant du Parlement suisse n'était présent, j'ai eu le privilège de représenter la Confédération à cette réunion. Le rôle central des parlementaires dans de nombreuses évolutions a été mis en exergue car, en définitive, ce sont eux qui sont responsables de la transposition des décisions internationales dans le droit national.

Tout le monde était d'accord, que ce soit à l'Assemblée générale des Nations Unies ou dans les forums annexes, pour reconnaître que les défis sont de taille et que le programme d'action reste important même après 2014. Espérons que l'énergie de la jeunesse agira encore longtemps.

Le peuple rejette Ecopop

Le 30 novembre, le peuple a massivement rejeté la limitation drastique de l'immigration à tendance écologique. Toutefois, les problèmes avec l'UE exigent toujours une solution.

JÜRIG MÜLLER

Les auteurs de l'initiative Ecopop se sont battus seuls. Le Conseil fédéral, tous les partis au parlement, les associations économiques, les syndicats et les organisations environnementales y étaient tous opposés. Ils craignaient néanmoins qu'après le oui du 9 février 2014 à l'initiative de l'UDC contre l'immigration de masse, le peuple puisse aussi se prononcer en faveur d'Ecopop. Car la requête populaire intitulée «Halte à la surpopulation – Oui à la préservation durable des ressources naturelles» couvrait des aspects très différents: elle était axée sur l'écologie, promettait de traiter les problèmes liés à l'immigration et au stress de la croissance, et trouvait aussi écho dans les milieux xénophobes.

Le peuple a étonnamment rejeté cette initiative en bloc à 74,1%, montrant que suite au oui obtenu de justesse le 9 février, il ne veut pas nuire irrémédiablement à la politique européenne. En effet, la limitation rigide de l'immigration d'Ecopop aurait rendu les accords bilatéraux avec l'UE caducs. Or, la population est

consciente de l'importance des bonnes relations avec Bruxelles pour l'économie suisse.

Il ne faut toutefois pas voir le non à Ecopop comme une rectification de la décision du 9 février. Le peuple veut freiner l'immigration, mais pas à n'importe quel prix. Si une certaine dose de pragmatisme typiquement suisse s'est réinvitée dans le débat sur la migration, le non à Ecopop ne nous accorde pourtant qu'un bref répit; en effet, nous ne savons toujours pas comment l'initiative contre l'immigration de masse va être appliquée sans enfreindre l'accord sur la libre circulation des personnes et mettre en péril la voie bilatérale. Cela laisse peu de marge pour négocier avec Bruxelles et la prochaine votation populaire sur la politique européenne sera plus difficile que les précédentes. Et si aucune solution satisfaisante pour toutes les parties n'est trouvée avec Bruxelles, le peuple devra se prononcer sur ce qui compte le plus: une adaptation à la lettre de l'article de la constitution du 9 février ou le maintien de l'idéal économique que sont les accords bilatéraux.

Maintien des privilèges fiscaux

Les riches étrangers qui résident en Suisse mais n'y travaillent pas continueront de bénéficier d'arrangements fiscaux forfaitaires. Le 30 novembre, le peuple a en effet rejeté à 59,2% l'initiative populaire «Halte aux privilèges fiscaux des millionnaires». Les auteurs de l'initiative trouvaient les forfaits fiscaux injustes, car ils enfreignent le principe constitutionnel selon lequel chacun doit payer des impôts sur la base de sa capacité économique. Ses opposants et vainqueurs estimaient pour leur part que de nombreux contribuables à forfait risquaient de quitter la Suisse, avec des conséquences économiques néfastes.

L'initiative Or n'a pas brillé

L'initiative Or lancée par la droite dure comprenait trois exigences: la Banque nationale suisse (BNS) doit détenir au moins 20% de ses actifs sous forme d'or, les réserves d'or sont invendables et l'or doit être stocké en Suisse. Cette initiative est un échec complet, le non l'ayant emporté à 77,3%. Selon ses partisans, l'or est un placement sûr et, contrairement au papier-monnaie et aux valeurs mobilières, ne perd jamais sa valeur totale. Ses opposants avançaient que la BNS perdrait son indépendance et sa flexibilité, et ne pourrait plus défendre efficacement le taux plancher de CHF 1.20 vis-à-vis de l'euro. (JM)

Investir judicieusement – avec Soliswiss

Gestion de fortune, protection contre les risques politiques, assurances-vie et assurances-maladie

Souhaitez-vous un entretien de conseil personnel ? www.soliswiss.ch, T +41 31 380 70 30

soliswiss

Assurance-Maladie Internationale

Couverture internationale avec libre choix des spécialistes et des hôpitaux.

SIP SWISS INSURANCE PARTNERS®

Tel +41 44 266 61 11
info@sip.ch

Compétence. Expérience. Service indépendant.

www.sip.ch

www.ilgauto.ch

40 Modèles!

ab Fr. 550.-/MT. Inkl. 3000 Km



Neu: Mitsubishi Outlander 4x4, Automat

Ilgauto ag, Frauenfeld, Tel. 0041 52 7203060

«Il osa prononcer les mots d'égalité et de liberté»: Jean-Jacques Rousseau

Ce génial précurseur, honni de son vivant, a inspiré la conception moderne du monde comme aucun autre.

CHARLES LINSMAYER

Par deux fois – en 1938 et en 1990 – il a figuré dans les ouvrages de référence aux côtés des «Grands Suisses»: Jean-Jacques Rousseau, né le 28 juin 1712 à Genève, mort le 2 juillet 1778 à Ermenonville, près de Paris. Mais le pays qui aujourd'hui s'enorgueillit de cette figure historique s'est montré particulièrement hostile à l'égard de l'homme qui, précurseur de la Révolution française, a donné naissance à la liberté démocratique. Des 66 ans de sa vie, il a séjourné 19 sur le sol de l'actuelle Suisse; le reste du temps, il était ce que l'on appellerait aujourd'hui un Suisse de l'étranger, s'il n'avait pas été poursuivi ou recherché en permanence.

A 16 ans, il fuit Genève pour la Savoie, où il vivra 14 ans sous la protection de Madame de Warens, à Annecy. Au bénéfice d'une formation essentiellement musicale, il se rend à Paris en 1742 pour y présenter un nouveau système de notation musicale à l'Académie. Il passe ensuite deux ans à Venise comme secrétaire du ministre plénipotentiaire français, avant de revenir à Paris en tant que précepteur et copiste musical. Il entretient alors une relation avec Thérèse Levasseur, lavandière, qui lui restera fidèle toute sa vie et lui donnera cinq enfants.

La voie du succès s'ouvre à lui lorsqu'il remporte par deux fois le Prix de l'Académie de Dijon: en 1749 avec le «Discours sur les sciences et les arts» et en 1755 avec le «Discours sur l'inégalité». Mais c'est son «Contrat social», en 1762, qui défraie véritablement la chronique. Il commence par ces mots: «L'homme est né libre et partout il est dans les fers.» Ce texte est immédiatement interdit en raison de sa critique à l'égard de la religion dans son ensemble, tout comme le roman pédagogique «Émile», publié la même année, rédigé au cours des six années précédentes sur différentes propriétés de nobles autour de Paris. Publié en 1761, le roman «Julie ou la Nouvelle Héloïse», qui rencontre un vif succès et dont Goethe s'inspirera pour écrire «Werther», est alors le seul librement disponible. «Émile» est brûlé sur la place publique à Paris comme à Genève; la Cité de Calvin réserve d'ailleurs le même sort au «Contrat social» et émet un mandat d'arrêt contre l'auteur athée.

Rousseau se réfugie alors à Yverdon, puis à Môtiers, où Frédéric le Grand lui accorde l'asile. Il passe l'automne 1765 sur l'île de Saint-Pierre, au lac de Biemme, dont il étudie la flore jusqu'à ce que Berne l'expulse. Un an plus tard, en 1766, il s'enfuit en Angleterre où il commence la rédaction d'une autobiographie dans laquelle il met son âme à nu, «Les Confessions». Il est de retour en France en 1768, notamment sous le nom d'emprunt Jean-Joseph Renou, et peut même se rendre à Paris à partir de 1770, une fois rentré de nouveau dans les bonnes grâces de l'Autorité grâce à sa célébrité croissante. Jusqu'en 1775, il rédige le dialogue autobiographique «Rousseau juge de Jean-Jacques», qu'il tente, craignant de nouvelles persécutions, de déposer sur l'autel de Notre-Dame dont on lui refuse toutefois l'entrée. Sa dernière œuvre, avant de s'endormir pour l'éternité en 1778 à Ermenonville, aura pour titre «Les Rêveries du promeneur solitaire», écrit dans lequel il revient une fois encore sur sa vie mouvementée.

En 1794, 16 ans après sa mort, les révolutionnaires portent en triomphe ses cendres au Panthéon, où le président de la Convention déclare: «C'est à Rousseau que nous devons cette régénération salutaire, il vit les peuples à genoux, courbés sous les sceptres et les couronnes; il osa prononcer les mots d'égalité et de liberté.»

CHARLES LINSMAYER EST CHERCHEUR EN LITTÉRATURE ET JOURNALISTE À ZÜRICH



«Le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisait de dire: ceci est à moi, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables: gardez-vous d'écouter cet imposteur; vous êtes perdus, si vous oubliez que les fruits sont à tous, et que la terre n'est à personne.»

(Tiré du «Discours sur l'inégalité», 1755)

Bibliographie: Les principales œuvres de Rousseau existent en français et en allemand.

Assistance au suicide pour les personnes âgées?

La réglementation de la Suisse en matière d'assistance au suicide est très libérale. La question d'un accès facilité au suicide pour les personnes âgées est actuellement débattue. Faits et opinions sur un sujet sensible.

SUSANNE WENGER

À 91 ans, Heinrich Oswald a choisi de quitter ce monde chez lui, dans le canton de Zurich, en présence de ses deux fils, accompagné par l'Organisation d'aide au suicide Exit. Une année auparavant, sa santé s'était considérablement fragilisée. Il vivait encore chez lui mais avait fait deux chutes graves, nécessitait des soins et avait appris par son médecin qu'il ne pourrait désormais plus vivre sans sonde urinaire. «Après la deuxième chute, sa décision est prise: il en a assez», explique Ueli Oswald, l'un de ses fils. Son père, chef d'entreprise réputé et réformateur de l'armée, vivait dans l'angoisse de la dépendance. En 2009, Ueli Oswald a écrit un livre sur le suicide de son père devenu âgé. Ce dernier avait toujours insisté sur le fait qu'il n'était pas fatigué de vivre mais qu'il en avait assez.

Partir quand on en a assez. Exit Deutsche Schweiz, Organisation d'aide au suicide la plus importante de Suisse, souhaite faciliter ces suicides réfléchis. Au printemps dernier, l'assemblée générale a approuvé une modification des statuts avec le but de demander l'assouplissement des conditions d'accès au suicide assisté pour les personnes âgées. L'aide au suicide était proposée jusqu'à présent aux personnes atteintes d'une maladie incurable ou en phase terminale, souffrant le plus souvent de cancers. La substance létale, un barbiturique, est disponible sur ordonnance.

Une assistance au suicide sur cinq sollicitée auprès d'Exit est le fait non pas de personnes gravement malades mais de personnes âgées souffrant de plusieurs maux liés à leur grand âge. Elles ont des troubles de la vue et de l'audition, souffrent de douleurs, sont

incontinentes, ont perdu leur mobilité et sont épuisées. Les personnes âgées désirant mourir devraient à l'avenir pouvoir bénéficier d'un «accès facilité» à une substance létale. L'autodétermination est un droit inaliénable jusqu'au bout, écrit un groupe de partisans d'Exit, très engagés.

Mourir dignement est un droit qui ne doit pas être quémandé

«L'initiative pour l'aide au suicide des personnes âgées vient du peuple suisse», explique Bernhard Sutter, vice-président et porte-parole d'Exit. Bon nombre de personnes âgées estiment inconcevable le fait qu'une personne de 90 ans doive quémander le droit de «mourir dignement». Exit ne précise pas de quelle manière l'accès doit être facilité: «C'est au législateur de le définir.» L'organisation ne donne pas plus de précision sur l'âge à partir duquel l'accès facilité au suicide peut être sollicité: «Le grand âge est vécu très différemment d'un individu à l'autre», explique le vice-président. Certains nonagénaires sont en pleine forme alors que des octogénaires souffrent d'infirmités très handicapantes. La question de l'accès à une aide au suicide échappe à toute tentative de classification: «Seule la personne concernée est à même de décider en fonction de son propre ressenti.»

La réglementation suisse en matière d'aide au suicide est libérale. Elle autorise depuis plus de 60 ans l'assistance au suicide dans la mesure où elle n'est pas motivée par des mobiles égoïstes. Certaines voix issues de sphères ecclésiastiques et médicales se sont élevées et continuent de s'élever contre cette réglementation, et

soulignent l'existence des soins palliatifs. Pourtant, il existe un large consensus sur le fait qu'il doit être possible de mettre fin à ses jours de manière humaine lorsque les souffrances sont devenues insupportables. En 2011, le Conseil fédéral a rejeté des projets visant à limiter ou à interdire l'aide organisée au suicide, arguant que la loi en vigueur suffisait à lutter contre les abus. Mais la question de l'aide au suicide des personnes âgées relance le débat. L'assouplissement visé par Exit nécessite au préalable une modification de la loi. Au sein d'Exit, certains craignent également que l'offensive n'aboutisse au final non pas à une poursuite de la libéralisation mais, au contraire, à un durcissement des conditions d'accès à l'aide au suicide.

«Signal problématique»

Les médecins font face à une immense difficulté. Leur code déontologique leur permet de délivrer une substance létale exclusivement aux patients atteints d'une maladie grave en phase terminale. «Exit s'achemine vers une situation dans laquelle l'aide médicale au suicide doit être justifiée pour toute forme de fatigue de la vie ou de souhait de mort. C'est là que je suis sceptique», explique le gériatre zurichois Daniel Grob, dans un entretien avec le «Tages-Anzeiger». Plutôt que de se jeter sur son bloc d'ordonnances, il s'agit avant tout d'écouter attentivement ce qui se cache derrière le désir de mort d'une personne âgée. Différents gériatres indiquent que ce désir peut être le signe d'une dépression. L'isolement social et le manque d'énergie sont attribués à tort à l'âge. Pourtant,

Que ma volonté soit faite! Telle est la devise d'un nombre croissant de personnes âgées face à la mort.





Assistance au suicide en Suisse

Il existe plusieurs organisations d'aide au suicide en Suisse. Avec plus de 75 000 membres, Exit Deutsche Schweiz est la plus importante. Elle limite ses prestations aux personnes résidant en Suisse ou de nationalité suisse. Selon son porte-parole Bernhard Sutter, Exit fournit des prestations d'aide au suicide à des Suisses de l'étranger à titre exceptionnel. Il s'agit essentiellement de membres d'Exit qui ont quitté la Suisse une fois à la retraite et chez qui un cancer a subitement été diagnostiqué. En 2013, Exit Deutsche Schweiz a accompagné 459 suicides assistés, contre 356 en 2012. Chaque cas fait l'objet d'une enquête de la police et du ministère public. L'organisation suisse Dignitas propose également une aide au suicide aux étrangers souhaitant mourir. Une étude réalisée par l'Université de Zurich indique que le tourisme associé au suicide augmente en Suisse. (swe)

une fois la dépression traitée, la personne peut aller à nouveau bien.

Le gérontologue et théologien Heinz Rügger, de la fondation «Diakoniewerk Neumünster – Schweizerische Pflegerinnenschule», qui exploite un hôpital et plusieurs établissements pour personnes âgées dans le canton de Zurich, craint les répercussions sociales négatives. Heinz Rügger, lui-

même membre d'Exit, est favorable au droit de chacun à mettre fin à sa vie. «Mais faciliter l'accès à l'aide au suicide des personnes âgées peut implicitement inciter la population âgée à n'être une charge pour personne», explique le spécialiste en éthique. La dépendance n'est-elle pas déjà considérée avant tout comme un facteur de coût? Les personnes craignent, avec l'âge, de perdre leur autonomie et d'être atteintes de démence. Le grand âge a une connotation négative. Dans ce contexte, Exit lance «un signal problématique», explique Heinz Rügger.

Une société «où l'on vit vieux»

La population suisse ne cesse de vieillir. Les statistiques prévoient une hausse particulièrement forte des plus de 80 ans. Dans cette «société où l'on vit vieux», il est nécessaire de modifier notre regard sur l'âge. «Nous dépendons constamment les uns des autres, cela fait aussi partie de la vie». Ce n'est pas infâmant mais normal. Croquer la vie à pleines dents, jusqu'à ce que cela ne soit plus possible, puis mettre fin à ses jours librement et proprement: telle est l'image positive que véhiculent les adeptes de l'aide au suicide

des personnes âgées, mais que conteste le scientifique. Ici, le suicide devient «quasiment la dernière étape d'une cure de bien-être». Mais une autre idée de la mort, également digne, est possible, explique Rügger. L'expérimentation des limites et des déficits doit à nouveau être davantage intégrée aux projets de vie.

Une question se pose: Exit gère-t-elle également la peur de vieillir? Les personnes âgées sont-elles poussées à mettre fin elles-mêmes à leurs jours en temps opportun et de manière socialement acceptable? Bernhard Sutter, vice-président d'Exit, pense le contraire: «Une personne âgée de 90 ans et souffrant d'une grave maladie n'a pas peur de devenir vieille, elle l'est en effet depuis déjà plusieurs années. Elle souhaite seulement abréger ses souffrances qui pourraient sinon durer encore des mois ou des années.» Exit n'envisage pas d'étendre l'accès au suicide assisté ou de modifier les critères requis: «Simplement, une personne très âgée ne doit pas s'entretenir autant de fois avec son médecin pour justifier sa décision qu'une personne âgée de 65 ans.» A l'avenir aussi, toute pression éventuelle sur les personnes désireuses de mourir sera clarifiée. Le cas échéant, aucun accompagnement par Exit ne sera possible, l'accompagnant dans le cadre du suicide assisté étant alors punissable.

Les risques d'un élargissement des motifs d'assistance au suicide doivent être pris au sérieux, selon l'auteur Ueli Oswald, dont le père a mis fin à ses jours en recourant aux services d'Exit. Mais au final, la décision relève de chacun: «La mort, mon père la désirait intimement.» La famille était présente et a pu faire ses adieux. Si le père s'était jeté sous un train ou s'était tiré une balle dans la tête, les conséquences auraient été terribles: «Mais ainsi, il est parti en paix. J'ai pu le constater.»

SUSANNE WENGER EST JOURNALISTE
INDÉPENDANTE. ELLE VIT À BERNE.

Sport populaire chéri des Suisses, la luge prend sa revanche

Moins chère que le ski, amusante, facile à pratiquer, la luge fait partie de l'offre des stations suisses et se taille un joli succès.

STÉPHANE HERZOG

Dans une scène fameuse du *Bal des Vampires*, de Roman Polanski, les visiteurs d'un château hanté par des vampires fuient dans un traîneau. L'équipage file à toute allure sur la neige, dans des gerbes de flocons, mais à bord, la belle Sarah Shagal, campée par Sharon Tate, est déjà passé du côté des vampires et va mordre à son tour... C'est un moment cinématographique où se mélangent délicieusement plaisir et effroi, et j'y pense chaque fois que j'ai l'occasion de faire un peu de luge dans les Alpes !

«La luge, c'est magique», confirme Edith Zweifel, responsable de la communication à Zermatt Tourisme. La station met en avant la descente du Gornergrat: dix minutes de glisse qui permettent aux amateurs de rejoindre la vallée avec au passage une vue imprenable sur le Cervin. «Au coucher du soleil, dans l'ombre et le froid, c'est très beau», décrit la Valaisanne, qui trouve les mots pour parler de cet objet né pour le travail – le transport du bois – et qui a évolué vers le plaisir. «La luge en bois, toute simple, est ancrée dans la tradition et nous rappelle notre enfance. On peut descendre la piste en famille, avec des amis, et les chutes sont autant de moments où l'on rigole ensemble. On peut aussi s'en servir comme d'un banc, pour regarder la vue ou manger un picnic», résume Edith Zweifel.

Dans la vallée adjacente, à Saas Fee, Chantal Imseng, responsable du marketing de la station, raconte, elle, ses descentes sur la piste qui relie Kreuzboden à Saas Grund. Cette fois, sur 11 kilomètres de glisse! «C'est à

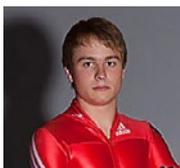
côté de chez moi. J'y vais souvent seule, avec mon chien qui court devant. En groupe, les gens s'attendent après les gros virages. Il y a des chutes et des gerbes de neige quand on freine avec les pieds. C'est ce côté rigolo et relaxant de cette activité qui attire les gens», décrit cette fan de luge.

La baisse de fréquentation des remontées mécaniques oblige aussi les stations à diversifier leur offre. «Les gens aiment l'hiver, mais ne font pas tous du ski», rappelle Chantal Imseng. Les descentes en luge font partie des efforts déployés en altitude pour ramener le public vers les montagnes. Il s'avère aussi que la luge est plus économique que le ski, avec des locations pour une journée qui vont de 6 à 15 francs, plus le coût du train ou du télési. Certaines pistes se gravissent aussi à pied, donc gratuitement. A Kreuzboden, par exemple, une montée mécanique coûte 12 francs (avec un abonnement demi-tarif) et la location pour une luge la moitié. Par ailleurs, glisser sur une luge de type Davos est à la portée de tout le monde.

A Zermatt, les clients sont surtout Européens et Scandinaves (le Père Noël ne vient pas de Chine!), mais Edith Zweifel raconte que des touristes indiens – par exemple – commencent à s'y mettre. Cette simplicité de la descente en luge attire de plus en plus de «pendulaires» (hôtes d'un jour), indique Luc Pignat, directeur du tourisme à La Tzoumaz, station située sur le domaine skiable de Verbier. La demande générale serait en hausse, comme l'explique Martin Hannart, le directeur de Sierre-Anniviers Marketing. «A Chandolin par exemple, une soixan-

Chaque année, la première descente génère un peu de peur

Le Fribourgeois Ronald Auderset a 24 ans et il est le numéro un suisse en skeleton.



«REVUE SUISSE»: Quelle est la différence entre la luge et le skeleton?

Ronald Auderset: Le skeleton se pratique la tête en avant. Le visage est donc plus proche de la glace qu'en luge,

soit à 2 ou 3 cm de la piste. La luge est un peu plus rapide que le skeleton. Le départ des lugeurs a lieu sur une même piste, mais au sommet d'une sorte de tour. En skeleton, nous courons sur 30 mètres pour sauter ensuite sur le glisseur, avec un départ 10 mètres plus bas que celui de la luge.

Quelles sensations éprouvez-vous durant une descente en skeleton?

Elles sont énormes! Il y a beaucoup de plaisir.

Pensez-vous aussi au danger?

La première fois que j'ai glissé, j'ai eu envie de placer mes pieds en avant pour me protéger la tête. Mais en fait, le skeleton est moins dangereux que

la luge: du fait qu'on dérape, on ne peut pas taper à angle droit dans le mur. J'ai fait environ 450 descentes, et je ne me suis blessé que deux fois, à Saint-Moritz. J'ai eu une clavicule cassée et je me suis cogné la tête.

Quelles doivent être les qualités d'un bon skeletonneur?

Il est plus facile d'apprendre à bien piloter qu'à bien pousser, ce qui explique que pas mal d'athlètes du sprint viennent à ce sport. Il faut donc beaucoup travailler le départ. Une fois en piste, ce qui compte c'est de trouver très rapidement son calme pour rester précis. C'est le mental qui compte: car plus le descendeur est nerveux, plus il va gigoter et plus il va perdre du temps.



Le skeleton aux Jeux olympiques

taine de luges sont disponibles pour la location, contre 10 seulement il y a 10 ans.» Désormais, les habitués de la luge sont assez nombreux pour se partager la descente selon les styles. «Souvent, les clients font de la luge après une matinée ou une grosse demi-journée de ski, explique Martin Hannart. Les pros la pratiquent le matin pour avoir une neige assez dure. Enfin, les familles viennent surtout l'après-midi.» Même les amateurs de ski free-ride y trouvent leur compte. «Quand les conditions pour la poudreuse sont absentes, elles sont souvent bonnes pour la luge et vice versa», précise le directeur de Sierre-Anniviers Marketing. A Zermatt, la seule descente du Gornergrat en luge a généré 3000 tickets de train la saison passée, indique Edith Zweifel. Entre les descentes nocturnes (après une fondue), les descentes familiales, les descentes sportives: la luge n'a donc pas fini sa carrière. Joyeux Noël!

Luge, «Rodel», skeleton

Glisser le long d'un chemin ou sur une piste verglacée, seul, ou à deux, la tête en avant ou en arrière, sur une luge fixe ou dynamique: l'univers de la luge est vaste! En Suisse alémanique, la luge a deux noms: «Schlitten» ou «Rodel», ce qui n'est pas le cas en français. La première est une luge simple, du type Davos, qui coûte environ 200 francs. C'est la luge de nos souvenirs. On s'assied – ou on se couche dessus – et vogue

la galère! Tous ceux qui ont pratiqué ce modèle indémodable peuvent témoigner de sa fâcheuse tendance à aller tout droit, en dépit des virages de la piste.

Une «Rodel» nécessite plus de finesse et permet plus de maniabilité. Ses deux patins sont amovibles, ce qui permet de diriger la luge grâce à une poussée du pied. Une sorte de laisse qu'on tient en main permet de bien se tenir et d'accentuer le mouvement giratoire. Dans les virages, le lugeur utilise un bras pour l'équilibre et un autre pour effectuer une traction sur cette laisse. Pour freiner, les pieds sont placés à plat sur la neige. «On n'utilise pas les talons», explique dans une vidéo Albert Steffen, qui est instructeur de luge à Grindelwald (BE). Cette luge haut de gamme, qui permet d'atteindre des vitesses de 50 km/h peut coûter jusqu'à 1000 francs, indique Martin Hannart, le directeur de Sierre-Anniviers. «La luge est très «suisse-allemande», comme le sont 75% des licenciés en compétition, décrypte-t-il. Mais les Romands et les clients étrangers s'y mettent pour les loisirs.»

Il s'avère en outre que les luges vont de plus en plus vite. «Même les modèles Davos sont plus rapides, car les lugeons en acier prennent désormais tout le patin de bois contre seulement une partie auparavant», conclut ce connaisseur.

STÉPHANE HERZOG EST RÉDACTEUR À LA «REVUE SUISSE»



Les stations de sports d'hiver et les téléphériques promeuvent énergiquement la luge comme un plaisir pour petits et grands



Jeux olympiques de Sotchi: Elizabeth Yarnold (GB), médaillée d'or

Le skeleton, c'est une invention suisse?

Ce sont des touristes anglais qui ont essayé en premier dans les Grisons de descendre tête en avant: donc ça fait partie de notre histoire.

Comment la Suisse se défend-elle en compétition?

Ce sport y reste marginal, mais nous avons eu de grands athlètes. A commencer par Gregor Stähli. Le lugeur Gregory Carigiet (ndlr: qui a annoncé son retrait en avril 2014, évoquant un manque de moyens pour rester au plus haut niveau) et Maya Pe-

dersen-Bieri, médaillée d'or à Turin en 2006 en skeleton sont allés très haut. Malheureusement, nous manquons cruellement de sponsors.

Quel est votre but suprême dans ce sport?

Les Jeux olympiques de Corée du Sud en 2018. Pour y aller, je dois rester N° 1 ici, afin d'accéder à la Coupe du monde. Il n'y aura qu'une place de skeleton pour aller aux JO.

PROPOS RECUEILLIS PAR STÉPHANE HERZOG

La magie de la piste

Les cirques suisses sont très nombreux, les plus petits dépassant en nombre les plus grands. Voici une histoire où se mêlent artistes passionnés, clans et glamour.

MARKUS DÜTSCHLER

Si l'on demande à un Suisse de nommer un cirque suisse, un nom revient sur toutes les lèvres: Knie. Le cirque de la famille Knie est le plus connu et le plus important de l'univers circassien. On l'appelle également le cirque national. Pendant longtemps, ses concurrents se sont comptés sur les doigts d'une seule main. Depuis les années 80 toutefois, les cirques se sont multipliés. Aujourd'hui, une vingtaine de troupes parcourent le pays.

Si l'offre en la matière s'est étoffée, le public lui, n'a pas augmenté dans les mêmes proportions. Bon nombre de petits cirques vivent au jour le jour. La concurrence est vive et chacun tente d'acculer l'autre à la faillite. Tant et si bien que les dépôts de bilan ne sont pas rares. Pourtant, les troupes reprennent souvent rapidement la route sous de nouvelles couleurs.

La dynastie Gasser

L'univers du cirque est impitoyable, pour les petits nouveaux comme pour les plus anciens. Fondé en 1850, le cirque Nock, le deuxième de Suisse et le plus ancien du pays, doit aussi mener une lutte acharnée pour conquérir son public. Nock est dirigé par trois femmes: Franziska, Alexandra et Verena, représentantes de la 7^e génération de la famille Nock. Bientôt octogénaire, Franz Nock est également toujours du voyage. En tant que patron, il a plusieurs fois déploré les obstacles qui jalonnent la vie du cirque, notamment l'augmentation des frais d'emplacement et le durcissement de la réglementation. Nock, qui est le deuxième plus grand cirque de Suisse après Knie, doit offrir la qualité atten-

due par le public. Il y a longtemps, la maison a choisi comme directeur Eugen Chaplin, un homme formé à l'école du théâtre et dont le père avait rendu hommage au monde du cirque avec son œuvre «Le cirque». Le plus jeune fils du «comique des comiques» reste discret au sujet de son patronyme et déclare de manière laconique: «On est toujours le fils de quelqu'un.»

Les fils et les filles de cette dynastie ont pour beaucoup rejoint l'univers circassien en Suisse. S'il est une famille qui a essaimé, c'est bien le clan Gasser. Il compte même des descendants en Australie et au Canada. Le fondateur de la dynastie, Heinrich, est né en 1880 à Hallau, près de Schaffhouse. Et son lignage a engendré toute une famille de cirques, apparus un à un.

Il est arrivé plus d'une fois qu'une entreprise du clan Gasser touche financièrement le fond. L'entreprise Gasser Olympia, qui se prévalait d'être l'unique cirque-restaurant au monde, a elle aussi fait faillite. Pour ceux qui ont vu le chapiteau aux nombreuses tables en plastique quasiment désertées, cela n'a rien d'étonnant. Mais le robuste directeur moustachu et cravaché a repris la route, sous la bannière Circus GO. Les fils et les filles de la dynastie Gasser ont pu et peuvent également donner vie à leur passion sous différents noms: le Zirkus Liliput, le cirque Starlight, le cirque de Noël Connelli et le Circus Geschwister Gasser.

La colère des associations de défense des animaux

Conny-Land, une autre entreprise de la dynastie Gasser, est sise à Lipperswill, en Thurgovie. Ce n'est pas un cirque



Chanel Marie Knie a réalisé cette année son premier tour de piste – à trois ans



Le numéro de caniches au cirque Nock



Acrobaties de funambules au cirque Starlight

mais un parc d'attractions. On peut d'ailleurs prendre ici la mesure de l'hypperréglementation évoquée par Franz Nock: l'État a interdit à l'entreprise de maintenir des dauphins en captivité. Généralement, le traitement réservé aux animaux est un sujet qui fait polémique en Suisse. Les défenseurs et les militants pour les droits des animaux se préoccupent d'ailleurs tant du sort des lions, chevaux, phoques ou éléphants que les chats sauvages n'ont quasiment plus droit de cité. Même le cirque Knie, dont la qualité du traitement réservé aux animaux est attestée par des organisations de protection des animaux reconnues, est la cible de militants qui distribuent des tracts dénonçant des cas supposés de dysfonctionnements. Un dépliant montrait par exemple cet été la photo d'ours conduisant une moto. Ce numéro ne fait pourtant pas partie du programme de Knie.

Au cirque, les spectateurs sont archachés durant deux heures à leur quotidien et plongent dans un univers joyeux, scintillant et féérique, d'où les lois de la physique semblent bannies et le chahut le bienvenu. Mais l'univers bigarré du cirque est lui aussi ballotté par les cahots de l'actualité internationale. Au cirque bernois Harlekin par exemple, pendant la crise de Crimée au printemps dernier, des discussions ont eu lieu entre les membres de l'orchestre ukrainien et un duo de clowns russes. Dans l'arène, pourtant, les divergences ont laissé place au professionnalisme.

Le difficile métier de clown

Un bon clown possède de multiples talents, il est acrobate, musicien, vif, mais sait aussi faire preuve d'autodérision et est doué de charme. Les bons clowns ne courent pas les rues. Pendant des années, «Klein Helmut» était clown au Circus Gasser Olympia, dans un numéro aux accents parfois tragiques. Helmut Werner avait prêté sa petite taille à un rôle de lilliputien dans la sé-

rie télévisée Salto Mortale, qui se déroule dans un cirque. Au cirque Olympia, il jouait un rôle de second plan. Il n'était pas drôle et rire des gens de petite taille à l'ère du politiquement correct était malvenu. Sans même chercher à marquer l'histoire des clowns, à l'image de Grock – nom de scène du clown suisse Charles Adrien Wettach (1880-1959) –, tout débutant peine à se faire une place. Parmi les clowns célèbres, on peut citer les Rosyann, les frères italiens Rossi. Ces musiciens virtuoses entretiennent un genre directement inspiré de la Commedia dell'arte née au XVI^e siècle, avec deux rôles qui ont les faveurs du public: le clown blanc rusé, strict et blasé et l'Auguste idiot. Il est arrivé que Nock engage cette troupe pendant quatre saisons consécutives.

Artistes de cabaret sur la piste

En misant cette année sur le clown poète Larible, le cirque Knie a joué un coup de maître. Une chance qui ne se présente qu'une année sur deux. Fredy Knie junior a enrichi très tôt son programme d'artistes humoristiques (et autres) issus du théâtre: Dimitri en 1970, Emil (Steinberger) en 1977 ou la troupe Mummenschanz en 1988. Depuis, Knie ne cesse de faire des emprunts à la scène foisonnante du cabaret. L'annonce en 1998 du numéro «Duo Fischbach im Knie» a fait l'effet d'une bombe. Par la suite, des petits artistes connus également du fait de leurs apparitions télévisées ont pu rejoindre le cirque: ce fut par exemple le cas de Flügzüg, duo de jongleurs bernois au ralenti, de Gardi Hutter, Ursus et Nadeschkin, Massimo Rocchi ou Viktor Giacobbo. La plupart d'entre eux ont réussi le saut de la scène à la piste. Mais quasiment aucun n'a cédé à la passion du cirque. Tous sont revenus à leurs premières amours.

Presque comme la famille royale

Le cirque, c'est le glamour au quotidien. De tous les clans, la famille Knie

est pourtant la seule à avoir acquis le statut de famille royale, si l'on en croit les magazines sur papier glacé ou les journaux people. Géraldine Katharina Knie a fait la couverture de tous les magazines. La fille de Fredy junior et de Mary-José a épousé durant la tournée de 1999 l'un des quatre frères de la famille italienne Pellegrini. Le mariage a été de courte durée mais Fredy junior s'est publiquement réjoui de la naissance de son petit-fils Ivan Frédéric. Le Nonno, qui posait avec le nouveau-né, en pampers et une sucette dans la bouche, exhortait les journalistes qui l'accompagnaient à respecter sa sieste pour être en forme en vue de la représentation du soir. «Sei un bravo, vai dormire!» Ivan est devenu un magnifique jeune homme et un cavalier chevronné. Puis Chanel Marie Knie est devenue la nouvelle star en 2014. Agée de trois ans, la fille de Géraldine Knie et de son deuxième époux Maycol Errani, a fait sa première apparition sur piste à cheval.

Franco Knie, cousin de Fredy, est lui aussi déjà grand-père. Il a cinq enfants issus de trois unions, les deux plus jeunes sont les deux jumeaux de cinq ans Maria Dora et Timothy Charles. L'avenir de l'entreprise semble ainsi assuré. Les magazines people ont bien entendu fait leurs choux gras de l'affaire concernant la liaison de Franco avec la princesse monégasque Stéphanie. La princesse de Monaco avait élu domicile en 2003 dans une caravane afin d'être proche de Franco pendant les représentations. Puis la liaison a pris fin aussi vite qu'elle est née. Mais la Suisse républicaine s'est réjouie des potins de cour et de la liaison avec la monarchie d'opérette de la Côte d'Azur. Là précisément où, à l'occasion du Festival du Cirque, se retrouvent chaque année les plus grands artistes du monde circassien.

Conseil OSE

Nous prévoyons de rentrer prochainement en Suisse pour nous y réinstaller. Qu'en est-il du dédouanage de nos biens?

Lorsque vous entrez en Suisse pour y établir votre résidence, les effets de déménagement (mobilier de ménage, vêtements, tableaux, objets de valeur, etc.) peuvent être importés en franchise de douane. Vous devez toutefois avoir utilisé ces biens pendant au moins six mois à titre personnel et continuer à les utiliser après leur importation.

Les effets de déménagement comprennent aussi les voitures, les bateaux à moteur ou encore les avions. Pour pouvoir importer un véhicule en franchise douanière, il faut néanmoins continuer à l'utiliser au moins un an après son entrée sur le territoire. Si un véhicule est vendu avant ce délai, les droits de douane doivent être remboursés.

L'exonération des droits de douane sur les effets de déménagement doit être demandée aux autorités douanières à l'aide d'un formulaire prévu à cet effet, auquel doit être jointe une liste détaillée des biens importés. Vous n'avez pas besoin d'être présent lors du dédouanement, qui peut être pris en charge par un tiers, p. ex. un déménageur.

Les animaux domestiques constituent un cas spécial soumis à des dispositions individuelles concernant notamment les contrôles vétérinaires, les vaccins ou la prévention sanitaire. Des dispositions sur la conservation des espèces s'appliquent par ailleurs pour les plantes et les autres animaux. Vous trouverez toutes les informations et les notices correspondantes sur internet.

SERVICE JURIDIQUE DE L'OSE

Site internet de l'administration fédérale des douanes (AFD):
www.ezv.admin.ch > Infos pour particuliers > Déménagement
 ou Animaux et plantes dans le menu à gauche

Le service juridique de l'OSE fournit des renseignements généraux sur le droit suisse dans les domaines qui touchent spécifiquement les Suisses de l'étranger. Il ne donne pas de renseignement sur le droit étranger et n'intervient pas dans des contentieux opposant des parties privées.

Communiqué sur le droit de vote et d'élection

Les Suisses de l'étranger peuvent participer aux votations et aux élections de Suisse, à condition toutefois d'être inscrits sur un registre électoral en Suisse. L'immatriculation de citoyens suisses auprès d'un consulat ou d'une ambassade à l'étranger n'entraîne pas automatiquement leur inscription sur un registre électoral. Celle-ci doit être demandée explicitement. Normalement, les Suisses de l'étranger sont inscrits sur le registre électoral de leur dernière commune de résidence en Suisse. Cette inscription doit être renouvelée régulièrement, au plus tard tous les quatre ans, auprès de la commune (et non pas auprès de la représentation suisse à l'étranger). Ce processus n'est pas automatique. Certaines communes invitent régulièrement leurs électeurs de l'étranger à renouveler leur inscription, d'autres non. Les formulaires pour l'inscription ou le renouvellement de la même sont disponibles sous: www.eda.admin.ch > Documentation > Publications > Suisses de l'étranger > Mémentos «Droits politiques»

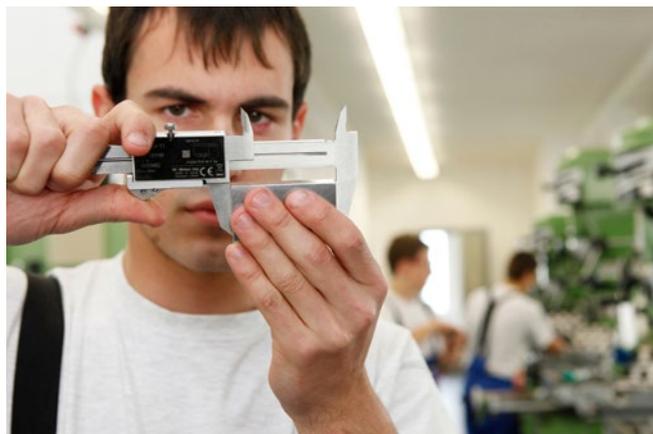
Direktlink FR: <http://www.eda.admin.ch/eda/fr/home/doc/publi/ptrali/merkbl.html>

Possibilités de formation en Suisse

Cette année, le Département formation en Suisse d'éducation suisse a une nouvelle fois reçu plus de demandes qu'en 2013. Pour les jeunes Suisses de l'étranger, en particulier ceux vivant dans des pays dont l'économie est en berne, la possibilité de suivre une formation professionnelle dans leur pays d'origine est de plus en plus intéressante.

La plupart d'entre eux souhaitent toujours mener des études supérieures qui, dans leurs Etats de résidence, sont souvent associées à un grand prestige et de bons débouchés professionnels. Mais ils sont aussi de plus en plus nombreux à s'intéresser aux hautes écoles spécialisées ou au système dual (apprentissage dans une entreprise, associé à des cours à l'école).

Varié, le paysage de la formation en Suisse a évolué ces dernières années. Pour les parents vivant depuis longtemps à l'étranger et pour leurs enfants, il n'est pas toujours évident de s'y retrouver dans cette vaste offre.



Université, haute école spécialisée ou apprentissage?

On nous demande souvent quelles sont les principales différences entre université, haute école spécialisée et apprentissage. Alors que les études universitaires sont fortement axées sur les sciences et la théorie, les hautes écoles spécialisées sont orientées vers la pratique et la qualification professionnelle. Toutefois, ces dernières sont aussi classées d'après le système de Bologne, avec Bachelor et Master. Elles proposent dans plusieurs domaines spécialisés – technique, économie, design, santé, travail social et arts – une large offre de formations et forment ainsi des hommes et des femmes qualifiés demandés aux métiers d'ingénieur, d'architecte, d'informaticien, de traducteur, de designer ou de spécialiste des soins. Toutefois, le niveau doctorat (thèse) est actuellement réservé aux hautes écoles universitaires.

Le système de formation dual comprenant un apprentissage est souvent décrit comme une force de l'économie suisse. Son importance est également grande grâce à l'intégration et à l'accès au marché des jeunes. Entrer dans la vie active est souvent plus simple pour les jeunes qui ont effectué un apprentissage que pour ceux qui sortent d'une formation académique. Des professionnels bien formés contribuent fortement à l'innovation, la productivité et la qualité du travail. Après

un apprentissage, les jeunes se retrouvent immédiatement au cœur du monde du travail. Toutefois, ils disposent de nombreuses possibilités de se perfectionner et de faire carrière, par exemple avec une maturité professionnelle, un diplôme d'une école supérieure ou via d'autres établissements de formation continue.

Caractérisé par une grande perméabilité, le système de formation suisse permet en principe un accès libre aux différentes offres.

Vous trouverez de plus amples informations sur notre site internet www.educationsuisse.ch, qui intègre désormais le thème de la formation en Suisse.



Educationsuisse – Formation en Suisse

Alpenstrasse 26, 3006 Berne, SUISSE

tél. +41 (0)31 356 61 04, fax +41 (0)31 356 61 01

www.educationsuisse.ch, info@educationsuisse.ch,

fiona.scheidegger@educationsuisse.ch

ruth.vongunten@educationsuisse.ch

Les offres destinées aux jeunes pour cet hiver

Le Service des jeunes de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) propose pour ces prochains mois des offres très diverses dans les domaines du sport et de la formation.

Camp de ski de la St-Sylvestre à Sedrun, du 27 décembre 2014 au 5 janvier 2015

Attends-toi à un programme varié dans les montagnes grisonnes: en plus de cours de ski et de snowboard en petits groupes et d'un programme cadre varié (snowblade, courses de ski, retraite aux flambeaux, sports de balle, escalade, patinage, danse, natation, ateliers, etc.) qui te permettra de te dépenser physiquement, il te restera du temps pour faire des rencontres et t'amuser. Entame l'année 2015 avec d'autres jeunes Suisses de l'étranger au cœur des montagnes suisses! Vous serez encadrés par des moniteurs formés et motivés.

Cours de langue à Berne, du 5 au 16 janvier 2015

Quatre cours le matin et des activités communes l'après-midi, ainsi qu'une famille d'accueil sympathique. Viens apprendre l'allemand, l'une des quatre langues officielles de Suisse!

Camp de vacances d'hiver à Belalp, du 14 au 22 février 2015

Participe au premier camp de vacances d'hiver dans le canton ensoleillé du Valais. Au programme: sport et amusement dans le magnifique cadre enneigé du Belalp.

En plus des cours de ski et de snowboard, des sports en salle variés te seront proposés dans l'hôtel de sport et bien-être Olympica, notamment de l'escalade, du badminton, des sports de balle, de la natation et du fitness. Sans oublier les activités extérieures comme la randonnée en raquettes, l'airboarding, la luge et le patinage, et d'autres encore. Et, bien sûr, tu découvriras le Cervin, le fameux sommet situé à Zermatt. Notre équipe de moniteurs motivés t'attend!

Camp de Pâques à Davos, du 4 au 12 avril 2015

Entourée de montagnes et de 300 kilomètres de pistes réparties sur 85 descentes, Davos-Klosters fait partie des plus grandes régions de sports d'hiver des Alpes. La ville alpine est un lieu de cure et de congrès, qui offre également une vie culturelle riche. Ce camp est une occasion unique de découvrir ce lieu dédié aux sports d'hiver et de terminer la saison de ski. L'équipe de l'OSE propose des cours de ski et de snowboard ainsi qu'un programme cadre varié et divertissant!

Offres de formation

Nous te permettons de découvrir le paysage suisse de la formation, répondant ainsi à tes souhaits. En collaboration avec educationsuisse – Formation en Suisse, tu apprends à mieux connaître le système de formation helvétique. Tu as la possibilité de te faire conseiller concernant ton futur parcours de formation et nous organisons des «journées de découverte» dans des centres de formation. Par ailleurs, nous cherchons à nouer des contacts avec des étudiants dans les disciplines qui t'intéressent.

Tu trouveras de plus amples informations sur les offres sur nos sites internet www.aso.ch et www.swisscommunity.org

Prestations de l'Organisation des Suisses de l'étranger et des institutions partenaires

L'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE), une fondation de droit privé, est un centre de compétence pour la défense des intérêts des Suisses expatriés. Elle édite la «Revue Suisse» et, avec les associations partenaires, fournit un ensemble de prestations destinées aux membres de la «Cinquième Suisse».

■ **Conseil juridique.** Conseil gratuit à l'émigration ou au retour en Suisse.
www.aso.ch – Rubrique «Conseil»

■ **Mise en réseau.** Entrer en contact avec des Suisses dans le monde entier grâce à la plate-forme de réseautage sur internet SwissCommunity.org.

www.swisscommunity.org

■ **Offres pour les enfants et jeunes.**

Offre de camps de vacances, cours de langues, etc. pour des jeunes Suisses désireux de mieux connaître leur pays.

www.aso.ch > Offres

dossiers de demandes de bourses.

www.educationsuisse.ch



Organisation des Suisses de l'étranger (OSE)

Alpenstrasse 26, 3006 Berne, Suisse

téléphone +41 31 356 61 00

info@aso.ch

La fête des jeunes citoyens avec Didier Burkhalter

Le 22 octobre 2014, pour la première fois, des Suisses de l'étranger ont participé à la fête des jeunes citoyens à Berne, à l'invitation du président de la Confédération Didier Burkhalter. Les Suisses et Suissesses majeures y ont été informés sur leurs droits politiques mais aussi sur leurs devoirs en tant que citoyens suisses par le maire de Berne, Alexander Tschäppät, et par le président de la Confédération.

La semaine précédente déjà, la participation politique et l'histoire suisse avaient été au cœur d'un séminaire destiné aux jeunes citoyens. Ces derniers y ont participé à des ateliers avec la Fédération suisse des parlements des



jeunes (FSPJ) et le Conseil suisse des activités de jeunesse (CSAJ), mais n'ont pas manqué non plus de profiter des excursions organisées: ils ont ainsi visité le Grütli – la «prairie de la Suisse» –, le musée des chartes fédérales à Schwytz, ainsi que la place des Suisses de l'étranger à Brunnen. Sans oublier les sorties culturelles comme la visite de Cailler, le plus ancien fabricant de chocolat de Suisse, et celle du musée H.R.Giger, ou encore une escale culinaire à la fromagerie de démonstration à Gruyères.

Par ailleurs, les jeunes adultes ont découvert à quoi pouvait ressembler un parcours de formation en Suisse et quelles étaient les conditions pour pouvoir y prétendre. Au cours de cette semaine particulièrement riche, les participants se sont ainsi un peu plus rapprochés de leur seconde patrie, aussi bien sur le plan politique que culturel.

Camps d'été pour les 8–14 ans

Tu as entre 8 et 14 ans? Tu souhaites passer 14 jours en Suisse et apprendre à mieux connaître ton pays d'origine? Alors inscris-toi à l'un des camps de vacances organisés en juillet et en août par la Fondation pour les enfants suisses à l'étranger.

Vivre avec des participants venus d'autres pays et échanger avec eux au-delà des barrières linguistiques, culturelles et nationales sera une occasion unique de te faire de nouveaux amis et de passer des moments inoubliables.

Langue du camp

Les participants viennent du monde entier et parlent différentes langues (allemand, français, anglais, espagnol et italien). L'équipe de direction organise les programmes en allemand, en français et en anglais. La langue du camp est indépendante de celle parlée à l'endroit où est organisé le camp.

Coûts

Les coûts sont indiqués dans la liste ci-après. Il est possible de demander une réduction de prix. Le formulaire prévu à cet effet peut être demandé lors de l'inscription.

Voyage/lieu de rendez-vous

Pour chaque camp, le lieu de rendez-vous est fixé à midi à l'aéroport de Zurich. Le voyage aller-retour entre le domicile et l'aéroport de Zurich est organisé et financé par les parents.

Inscription

Les informations détaillées concernant les différents camps de vacances ainsi que le formulaire d'inscription seront disponibles dès janvier 2015 sous www.sjas.ch. Sur demande, nous vous envoyons volontiers notre brochure d'information par la poste. La clôture des inscriptions est fixée au 15 mars 2015.

Camps d'été – liste des dates, lieux et groupes d'âge

Du samedi 27 juin au vendredi 10 juillet 2015: Reckingen (VS), pour 36 enfants de 8 à 12 ans, prix: CHF 900.–

Du samedi 27 juin au vendredi 10 juillet 2015: Aurigeno (TI), pour 40 enfants de 11 à 14 ans, prix: CHF 900.–

Du mercredi 1^{er} au vendredi 10 juillet 2015: voyage à travers la Suisse pour 24 enfants de 12 à 16 ans, prix: CHF 950.–

Du samedi 11 au vendredi 24 juillet 2015: Eggberge (UR), pour 36 enfants de 8 à 12 ans, prix: CHF 900.–

Du samedi 11 au vendredi 24 juillet 2015:

La Punt (GR), pour 48 enfants de 8 à 14 ans, prix: CHF 900.–

Du samedi 25 juillet au vendredi 7 août 2015: Diemtigtal (BE), pour 36 enfants de 8 à 12 ans, prix: CHF 900.–

Du samedi 25 juillet au vendredi 7 août 2015: Charmey (FR), pour 42 enfants de 11 à 14 ans, prix: CHF 900.–

Du samedi 8 au vendredi 21 août 2015: Prêles (BE), pour 42 enfants de 8 à 12 ans, prix: CHF 900.–

Du samedi 8 au vendredi 21 août 2015: bateau à voiles sur le Léman, pour 40 enfants de 11 à 14 ans, prix: CHF 950.–

Le secrétariat se tient à votre entière disposition pour tout complément d'information:

Fondation pour les enfants suisses à l'étranger (FESE)

Alpenstrasse 26, 3006 Berne, SUISSE

tél. +41 (0)31 356 61 16, fax +41 (0)31 356 61 01

e-mail: info@sjas.ch, www.sjas.ch



Stiftung für junge Auslandschweizer
Fondation pour les enfants suisses à l'étranger
Fondazione per i giovani svizzeri all'estero
Fundazioni per giuvenis svizzers a l'ester

La Loi sur les Suisses de l'étranger est adoptée

Cette loi, d'une importance capitale pour la communauté des Suisses de l'étranger, sera bientôt une réalité, à moins que – contre toute attente – elle ne soit soumise à référendum.

Le 26 septembre 2014, les Chambres fédérales ont accepté la «Loi fédérale sur les personnes et les institutions suisses à l'étranger», dite Loi sur les Suisses de l'étranger (LSEtr). Le Conseil national a accepté la loi par 160 voix contre 18 et 18 abstentions, alors que le Conseil des Etats l'a approuvée sans voix contraire ni abstention. La loi a été publiée dans la Feuille fédérale le 7 octobre 2014 (FF 2014 6965), ce qui signifie que le délai référendaire de trois mois court jusqu'au 15 janvier 2015.

En soi, la loi n'introduit pas de nouveaux droits ou devoirs mais, pour les plus de 730 000 Suissesses et Suisses résidant à l'étranger, elle réunit dans un seul document les aspects les plus importants répartis jusqu'ici dans plusieurs lois, ordonnances et règlements. Elle englobe les droits politiques des Suisses de l'étranger, l'aide sociale, la protection consulaire et les diverses autres prestations consulaires. La possibilité de recourir au vote électronique lors de votations et d'élections a aussi été expressément inscrite dans la loi. Le Conseil fédéral peut en outre prendre des mesures pour favoriser l'exercice des droits politiques par nos compatriotes à l'étranger.

La LSEtr autorise aussi la Confédération à soutenir des institutions qui favorisent les relations entre les Suisses de l'étranger ou les relations entre les Suisses de l'étranger et la Suisse ou qui allouent de l'aide aux Suisses de l'étranger. A cet égard, la loi mentionne notamment l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE).

La loi sur les Suisses de l'étranger prévoit explicitement que les citoyens et citoyennes suisses qui décident de résider ou de voyager à l'étranger le font sous leur propre responsabilité. Cela suppose notamment qu'ils doivent s'employer à limiter les risques dans le cadre de leurs possibilités d'action ou, en cas de danger, à maîtriser les difficultés par leurs propres moyens. La responsabilité individuelle implique également que la législation du pays de résidence ou du pays visité doit être respectée. En outre, la Suisse ne doit intervenir que subsidiairement, notamment en matière d'aide sociale et de protection consulaire. La loi prévoit également un Guichet unique qui constitue un élément essentiel des efforts visant à définir une politique «cohérente», au sens de l'initiative parlementaire, à l'égard des Suisses et Suissesses de l'étranger. Grâce au Guichet unique, point de contact central pour

répondre à toutes les demandes des Suisses et Suissesses de l'étranger, le DFAE est en mesure de fournir des prestations conformes aux besoins, dans le sens du service public.

Si aucun référendum n'est lancé, la loi entrera en vigueur au plus tôt le 1^{er} novembre 2015. D'ici là, les travaux de rédaction de l'Ordonnance sur la LSEtr seront poursuivis. Les principales modifications concernant les Suisses et Suissesses de l'étranger seront commentées en détail dans la «Revue Suisse» tout au long de 2015.

La LSEtr a été établie en réponse au postulat du conseiller aux Etats Filippo Lombardi «Défendre la Cinquième Suisse comme lien avec le monde». Dans son rapport sur la politique à l'égard des Suisses et Suissesses de l'étranger qui avait alors été demandé, le Conseil fédéral souligne l'importance de la communauté des Suisses de l'étranger et arrive notamment à la conclusion qu'il serait judicieux de formuler une politique d'ensemble dans ce domaine. Suite à ce rapport, Filippo Lombardi a lancé, en date du 15 juin 2011, une initiative parlementaire «Pour une loi sur les Suisses de l'étranger» qui a été adoptée par les deux Chambres au début de 2012. En étroite collaboration avec le DFAE, la Commission des institutions politiques du Conseil des Etats a ensuite élaboré un projet de loi qui a été soumis au parlement le 12 janvier 2014.

DIVISION RELATIONS AVEC LES SUISSES DE L'ÉTRANGER, DC DFAE

Vous trouvez le texte de la LSEtr sous:

Allemand: www.admin.ch/opc/de/federal-gazette/2014/7229.pdf

Français: www.admin.ch/opc/fr/federal-gazette/2014/6965.pdf

Italien: www.admin.ch/opc/it/federal-gazette/2014/6213.pdf



L'Aletsch Arena à Bettmeralp en Valais

Au tournant de l'année

La Direction consulaire souhaite de belles et reposantes Fêtes de fin d'année aux lectrices et lecteurs de la «Revue Suisse» et leur présente ses meilleurs vœux de succès pour 2015. Nous nous réjouissons de poursuivre à l'avenir cette agréable coopération.

IMPRESSUM

La «Revue Suisse», qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 41^e année en allemand, français, italien, anglais et espagnol, en 14 éditions régionales, avec un tirage total de 400 000 exemplaires, dont 140 000 électroniques. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par

an. La responsabilité pour le contenu des annonces et annexes publicitaires incombe aux seuls annonceurs. Ces contenus ne reflètent pas obligatoirement l'opinion ni de la rédaction ni de l'éditrice.

DIRECTION ÉDITORIALE: Barbara Engel (BE), rédactrice en chef; Stéphane

Herzog (SH); Marc Lettau (MUL); Jürg Müller (JM); Peter Zimmerli (PZ), responsable des «info.admin.ch», Relations avec les Suisses de l'étranger, DFAE, 3003 Berne, Suisse. TRADUCTION: CLS Communication AG DESIGN: Herzog Design, Zurich IMPRESSION: Vogt-Schild Druck AG, 4552 Derendingen.

ADRESSE POSTALE: Éditeur/rédaction/publicité: Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, 3006 Berne, tél. +41313566110, fax +41313566101, PC 30-6768-9. E-mail: revue@aso.ch

CLÔTURE DE RÉDACTION DE CETTE ÉDITION: 28.10.2014

Tous les Suisses de l'étranger enregistrés auprès d'une représentation suisse reçoivent la revue gratuitement. Les personnes n'ayant pas la nationalité suisse peuvent s'abonner (prix pour un abonnement annuel: Suisse, CHF 30.-/étranger, CHF 50.-). La revue sera expédiée aux abonnés directement de Berne. www.revue.ch

CHANGEMENT D'ADRESSE: prière de communiquer votre nouvelle adresse à votre ambassade ou à votre consulat; n'écrivez pas à Berne.



Nouveau site internet du DFAE

Depuis la mi-octobre, le site internet du Département fédéral des affaires étrangères DFAE se présente sous une forme modernisée et clairement ordonnée. Sous le lien www.eda.admin.ch, vous trouvez des informations complètes sur différents sujets politiques, des renseignements sur les services consulaires des représentations suisses à l'étranger et sur la vie à l'étranger, des conseils du DFAE aux voyageurs, et bien d'autres choses.

Le contenu des pages web du DFAE est désormais structuré par thèmes selon les groupes cibles (Suisse de l'étranger, voyageurs suisses à l'étranger, touristes étrangers en Suisse, professionnels des médias, etc.) Les personnes qui visitent les pages web peuvent directement accéder aux contenus souhaités en cliquant sur les titres des rubriques.

La page principale du site du DFAE comporte des liens vers des sites web traitant de sujets particuliers tels que la politique européenne ou la coopération au développement. Le design est moderne et fonctionnel et des pictogrammes appropriés présentent l'engagement actuel du DFAE au moyen de sujets judicieusement choisis.

Un site web par pays

Les informations relatives aux relations de la Suisse avec les autres pays, à l'émigration et à la vie à l'étranger ont été regroupées. Les activités, les compétences et les services des ambassades suisses, des consulats généraux, des centres consulaires régionaux ainsi que des bureaux de la coopération au développement et de l'aide humanitaire ont été rassemblés sur une page web pour chaque pays.

Chaque page web regroupe les thèmes suivants:

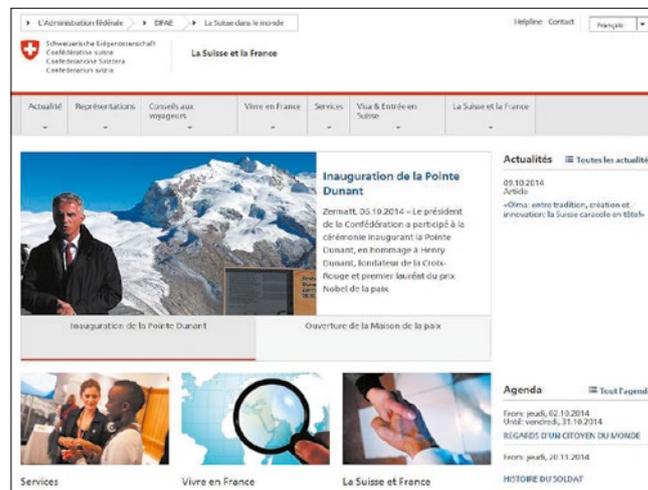
- > Actualité
- > Représentations
- > Conseils aux voyageurs
- > Vivre en...
- > Services
- > Visas & Entrées en Suisse
- > La Suisse et...

Lorsque les pages des pays s'affichent, les utilisatrices et utilisateurs disposent immédiatement d'un accès direct aux thèmes et services qui les intéressent.

L'onglet «Actualité» comprend les informations relatives à la représentation suisse dans le pays concerné ainsi qu'un agenda des manifestations. La présence suisse et ses compétences sont brièvement décrites sous l'onglet «Représentations». La rubrique «Vivre en...» s'adresse aux Suisses et Suissesses résidant dans le pays en question ainsi qu'à ceux et celles qui projettent de s'y installer.

La diversité des «Services» consulaires est présentée dans une rubrique propre. Désormais, les explications d'ordre général à ce sujet sont disponibles en quatre, voire cinq langues (allemand français, italien, anglais et partiellement espagnol). La rubrique «Visas & En-

trées en Suisse» permet à l'utilisateur d'accéder aux informations correspondantes de l'office fédéral compétent. L'onglet «La Suisse et...» donne un aperçu des différents aspects des relations bilatérales entre les deux pays.

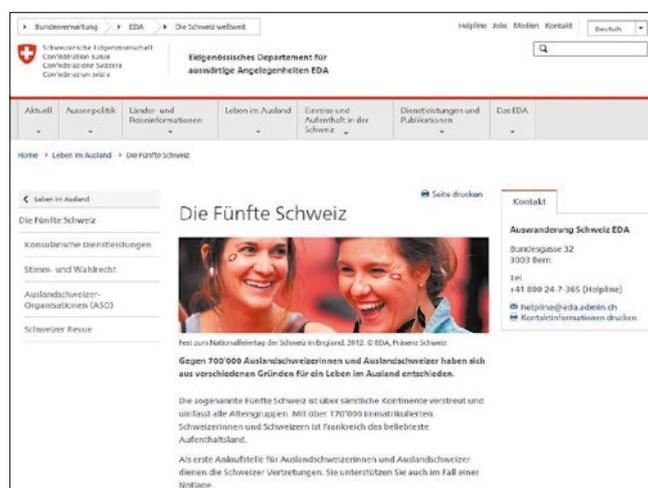


Pour 134 pays, les informations jusqu'ici publiées à différents endroits sont désormais mises à disposition en fonction des besoins des utilisateurs sur des «pages d'accueil par pays». Illustration de la page pour la France: <https://www.eda.admin.ch/countries/france/fr/home.html>

Il est également facile de trouver les indications concernant la Helpline du DFAE, à la disposition des citoyens et citoyennes suisses 24 heures sur 24. Les indications relatives aux contacts figurent sur chaque page en pied de page et, pour certaines pages choisies, dans la colonne de droite.

Les contenus s'ouvrent en outre aux personnes qui visitent le site web grâce à une fonction de recherche très performante. Chaque page internet fait l'objet de recherches dans toutes les langues sur la base de mots clés spécifiques et est affichée dans le résultat de la recherche selon son importance correspondante. La fonction de recherche est un outil important permettant d'accéder plus rapidement au contenu souhaité.

TEAM PROJET-WEBEDA, SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DFAE



La page d'accueil du DFAE: <https://www.eda.admin.ch> – Suisses de l'étranger – «Vivre à l'étranger»

Publications

Politorbis

Politorbis est une revue publiée par le DFAE qui traite de politique extérieure de la Suisse. Le numéro intitulé «En cas de détresse et de crise à l'étranger» a été réalisé par l'unité Relation avec les Suisses de l'étranger de la Direction consulaire du DFAE. Ce numéro retrace le développement de la protection consulaire et de la gestion des crises de la Suisse depuis les attentats de Luxor en 1997 jusqu'à aujourd'hui. Du syndrome du voyageur aux récits poignants des personnes impliquées dans la gestion des crises, la variété des thèmes saura captiver votre lecture.

Date de publication: décembre 2014

Téléchargez le numéro à l'adresse www.eda.admin.ch/publikationen

Les commandes de la version papier sont à adresser à: politorbis@eda.admin.ch, en indiquant: réf. 58, 3/2014

La Suisse et l'UE

La nouvelle brochure «La Suisse et l'Union européenne» est disponible dès maintenant. Elle dresse un aperçu de la création et du développement de l'UE et décrit la façon dont elle travaille et fonctionne. Elle fournit en outre des informations sur les relations entre la Suisse et l'UE, sur les accords bilatéraux et sur les défis que la politique européenne de la Suisse devra relever ces prochaines années.

La brochure peut être commandée gratuitement en langues allemande, française, italienne et anglaise (art. N° 201.335.D, 201.335.F, 201.335.I, 201.335.E) auprès de l'OFCL, Vente des publications fédérales, 3003 Berne, www.bundespublikationen.admin.ch.

Elle est également disponible sous forme électronique sur le site web de la Direction des affaires européennes DAE www.eda.admin.ch/europa/publikationen, où elle peut aussi être commandée.



Remarques

Indiquez votre adresse e-mail et le numéro de votre téléphone mobile (de même que leurs modifications) à votre représentation suisse et enregistrez-vous sur www.swissabroad.ch de façon à ce qu'aucune communication («Revue Suisse», Newsletter de votre représentation, etc.) ne vous échappe.

Il est possible de consulter et/ou d'imprimer en tout temps la dernière édition de la «Revue Suisse», de même que tous les numéros précédents, sous www.revue.ch. La «Revue Suisse» (resp. la «Gazetta Svizzera» en Italie) sont envoyées gratuitement sous forme imprimée, ou par voie électronique (via e-mail ou sous forme d'une app iPad-/Android), à tous les ménages de Suisses de l'étranger enregistrés auprès d'une ambassade ou d'un consulat général.

Votations fédérales

Le 8 mars 2015, deux objets seront soumis à la votation populaire:

- Initiative populaire du 5 novembre 2012 «Aider les familles! Pour des allocations familiales pour enfants et des allocations professionnelles exonérées de l'impôt»
- Initiative populaire du 17 décembre 2012 «Remplacer la taxe sur la valeur ajoutée par une taxe sur l'énergie»

Vous trouverez toutes les informations relatives à ces votations (brochure explicative, comités, mots d'ordre des partis, vote électronique, etc.) sous www.ch.ch/abstimmungen.

Autres dates de votation en 2015: 14 juin, 18 octobre (élections fédérales), 29 novembre.

En vue des élections fédérales du 18 octobre 2015, vous trouvez dès maintenant des informations, des instructions, des renseignements

pratiques et divers liens sous www.ch.ch/Wahlen2015. Il s'agit d'une présentation conjointe de la Chancellerie fédérale, des Services du parlement, de l'Office fédéral de la statistique et de [ch.ch](http://www.ch.ch).

Initiatives populaires

Jusqu'à la date de clôture de la rédaction, les initiatives populaires fédérales suivantes avaient été lancées (délai de récolte des signatures entre parenthèses):

- «Pour la dignité des animaux de rente agricoles (Initiative sur les vaches à cornes)» (23.03.2016)
- «Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous» (30.03.2016)

Vous trouvez la liste des initiatives populaires en suspens sous www.bk.admin.ch > Actualités > Elections et votations > Initiatives en suspens.

RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS OFFICIELLES DU DFAE
PETER ZIMMERLI, RELATIONS AVEC LES SUISSSES DE L'ÉTRANGER
BUNDESGASSE 32, 3003 BERNE, SUISSE
TÉLÉPHONE: +41 800 24-7-365
www.eda.admin.ch / e-mail: helpline@eda.admin.ch

Inserat

www.swissworld.org

Your Gateway to Switzerland



Switzerland.

Hourra, on a perdu!

L'année prochaine, la Suisse commémorera le 500^e anniversaire de la bataille de Marignan. En 1515, en effet, lors de combats dévastateurs, les Français ont battu les Suisses à Marignan, aujourd'hui Melegnano, ville située non loin de Milan. Entre 12 000 et 14 000 hommes y ont péri, dont la plupart étaient Suisses. La défaite a toutefois eu un effet bénéfique: notre pays n'a depuis plus jamais osé mener de guerre d'expansion. La bataille de Marignan signe ainsi la naissance de la neutralité suisse, même si cela est contesté par nombre d'historiens.



Ils ne sont pas les seuls: plusieurs créateurs questionnent à leur manière ce mythe. Le réseau Art + Politique a déjà mis en ligne il y a quelques mois le site www.marignano.ch Sous la rubrique «Hourra, perdu! 499 ans Marignano», des auteurs issus de toutes les régions de la Suisse publient des textes sur la bataille et ses répercussions: Daniel de Roulet, Alberto Nessi, Pedro Lenz ou encore Gerhard Meister. Les textes sont évocateurs, frondeurs, colériques, mais aussi amusants... Une véritable mine d'or. D'autres viendront s'y ajouter probablement l'année prochaine.

BE
www.marignano.ch; www.kunst-und-politik.ch

New York sur mesure



Andreas Leuzinger et Simon Mingozi, deux jeunes Suisses, ont osé faire ce que

beaucoup d'autres ont rêvé sans jamais franchir le pas: faire de leur passion, le voyage, leur métier.

Ils se sont installés à New York, qui les fascine tant, et y vivent depuis près de deux ans. Ils proposent désormais des

conseils personnalisés aux touristes qui souhaitent visiter leur ville d'adoption. LOCALIKE fonctionne selon le principe du «Customized Traveling»: le client précise ses préférences et intérêts personnels et LOKALIKE conçoit sur la base de ces données un programme de voyage individuel adapté. Les clients doivent tout d'abord compléter un questionnaire et créer un profil sur la page d'accueil. Ils y indiquent leurs intérêts personnels, leurs préférences, leurs attentes spécifiques et la durée de séjour souhaitée. Trois modèles de séjours sont disponibles: Selection, Smart et Personal. Selection comprend un programme modulaire conçu sur la base de différents éléments bien étudiés, sans concertation individuelle. Il coûte USD 49 par jour. Le prix



des autres programmes dépend des prestations fournies. A en juger les feedbacks enthousiastes qu'ils ont reçus, le service doit être pour le moins excellent.

BE
www.localike-newyork.com



Un ouvrage imposant, à la lecture aérienne

Voilà un livre qui a du poids, à tous égards. «L'histoire de la Suisse» pèse 2,5 kg et, de l'avis de tous, il est considéré comme l'ouvrage de référence pour les prochaines décennies. Sous la direction de l'historien bâlois Georg Kreis, une équipe rédactionnelle composée de scientifiques de haut vol issus de toutes les régions de la Suisse s'est proposé d'illustrer l'histoire nationale, en tenant compte des toutes dernières recherches. Cet opus (malheureusement disponible qu'en allemand) peut être utilisé de multiples manières: ouvrage de référence, outil pédagogique pour les enseignants et les étudiants, mais aussi livre dont le style exempt de jargon est accessible aux néophytes; les quelques termes techniques indispensables sont définis de manière claire et concise dans un glossaire.

«L'histoire de la Suisse» est bâti selon une trame chronologique qui reprend l'histoire politique classique, sans négliger les autres ap-

proches axées notamment sur l'histoire sociale et économique ou celle des femmes. Quelque 22 thèmes transversaux – «Famille et parenté», «Etrangers en Suisse», «Neutralité et neutralités», «Alpes et tourisme», «L'armée suisse de 1803 à 2011», etc. – traités sous forme d'essais, jalonnent l'ouvrage. L'édition présente d'excellentes qualités formelles: les illustrations, cartes et graphiques sont de qualité supérieure et fournissent une foule d'informations complémentaires. Par ailleurs, ils allègent le texte, tempèrent l'étendue de l'ouvrage et invitent le lecteur à une flânerie érudite.

JM

GEORG KREIS (HRSG.): «Die Geschichte der Schweiz»; Schwabe Verlag, Bâle, 2014; 645 pages, CHF 139.–



Le Musée des Beaux-Arts de Berne accepte l'héritage
Le Musée des Beaux-Arts de Berne va accepter la succession qui lui a été léguée par Cornelius Gurlitt (voir aussi la «Revue Suisse» d'août 2014). Ainsi en a décidé le Conseil de fondation le 24 novembre 2014. Selon un accord conclu avec l'Allemagne, les tableaux prétendus provenir d'une spoliation de biens culturels durant la Seconde Guerre mondiale resteront provisoirement en Allemagne. La taskforce mise sur pied devra en clarifier la provenance. De même, l'Allemagne s'engage à prendre en charge les coûts de restitution des tableaux.

Lutte contre les inégalités salariales

En Suisse, les femmes continuent de percevoir un salaire inférieur de près de 19% à celui des hommes, à poste équivalent. Le Conseil fédéral entend agir contre cette discrimination salariale par de nouvelles mesures. Les entreprises d'au moins 50 employés doivent effectuer tous les trois ans une étude de l'égalité salariale et la soumettre à un organe de contrôle externe. En cas de revendications salariales, ce n'est plus aux femmes de fournir la preuve de la discrimination, mais à l'entreprise de fournir la preuve de l'égalité salariale.

Haute distinction pour une entreprise suisse

Le prix de formation Leonardo Award est attribué cette année à la société Bühler d'Utzwil, distinguée pour son système d'enseignement multimédia «ClassUnlimited». La salle de classe virtuelle est «exemplaire et impressionnante», si l'on en croit le jury. Elle a permis aux apprentis de la société Bühler de participer l'année dernière à un séjour de plusieurs mois à l'étranger, sans pour autant manquer leurs cours en Suisse. La société Bühler emploie près de 11 000 collaborateurs dans plus de 140 pays et forme près de 500 apprentis.

Traditions sur la liste de l'Unesco

Huit traditions suisses doivent figurer sur la liste représentative du patrimoine des biens culturels immatériels de l'Unesco. Telle est la décision du Conseil fédéral, prise en octobre. Quelque 167 traditions sont considérées comme faisant partie du bien culturel immatériel en Suisse, de la «Bachfischet» argovienne au bilinguisme de Bienne. Selon le Conseil fédéral, la liste de l'Unesco devrait dorénavant compter: la gestion du risque d'avalanche, l'art de l'horlogerie, le design graphique et la typographie, la saison de l'alpage, le yodel et le Carnaval de Bâle.

www.lebendige-traditionen.ch

René Burri

Che Guevara, à la Havane en 1963, cigare au coin des lèvres, le regard ignorant avec superbe l'objectif du photographe. Ou encore Picasso, en T-shirt à rayures, dans son atelier. Ces photos ont valu au photographe suisse René Burri une renommée mondiale. Il a pris sa première photo célèbre – Winston Churchill à Zurich – alors qu'il avait 13 ans. Par la suite, il n'a quasiment plus quitté son «troisième œil», un Leica. René Burri est décédé le 20 octobre à l'âge de 81 ans. La «Revue Suisse» lui a rendu hommage dans son numéro d'octobre 2013.



Je souhaiterais avoir ma propre vache.
C'est l'animal suprême. Elle donne du lait et on peut converser avec elle.

Ueli Maurer, conseiller fédéral, répondant à la question: Quel est le rêve de votre vie? dans une émission télévisée.

L'âne est un animal idiot, et l'éléphant n'y peut rien.

Wilhelm Busch (1823–1908), poète et dessinateur allemand

Il me semble donc plus important de réfléchir à ce qui nous permettra de continuer à être fiers de notre pays.

La conseillère fédérale Doris Leuthard dans son allocution à l'occasion de la Fête nationale.

Le bien, la chose est certaine, est le mal dont on s'abstient!

A nouveau Wilhelm Busch

La société est responsable de tous et non seulement des travailleurs très qualifiés qui sont jeunes, en pleine forme et sans enfants.

Le conseiller fédéral Alain Berset au congrès des éditeurs suisses

Si la liberté a un sens, c'est le droit de dire aux autres ce qu'ils ne veulent pas entendre.

George Orwell (1903–1950), écrivain britannique

Moi, à qui les circonstances ont fait obtenir la confiance du peuple français, je ne me croirais pas en état de gouverner le vôtre.

Napoléon Bonaparte (1769–1821), empereur français, concernant le peuple suisse

Si la fin du monde devait survenir, c'est en Suisse que je préférerais me trouver. Là-bas, tout arrive un peu plus tard.

Albert Einstein (1879–1955), citoyen suisse et américain

Tout vient à point à qui sait attendre.

Léon Tolstol (1828–1910), écrivain russe



Suisse.
tout naturellement.

Les meilleurs hôtels.

Lodge Alpes et caetera, Vercorin, Valais

Trouver le bon hôtel ne doit rien au hasard. Suisse Tourisme a sélectionné pour vous près de 500 des meilleurs hôtels de Suisse. [MySwitzerland.com/besthotels](https://www.myswitzerland.com/besthotels)